

Pratiques et besoins de formation des personnels de bibliothèque territoriale en Île-de-France

Résultats de l'enquête menée auprès des agents de bibliothèques territoriales franciliennes du 22 décembre 2023 au 15 janvier 2024

Enquête menée et analysée par Clémentine KERAMPRAN entre septembre 2023 et février 2024, finalisée par Elise GEORGET, sous la coordination des trois conseillères Livre et Lecture.

Table des matières

Introduction et méthodologie.....	3
I. Profil et pratiques de formation des participants à l'enquête.....	4
1. Origine géographique	4
2. Une majorité de bibliothécaires « communaux » et de catégorie A	5
3. Un grand intérêt pour la formation, le CNFPT en tête	6
II. Accès à la formation des participants.....	9
1. Vue d'ensemble des freins à la formation : l'éloignement en tête	9
2. La distance géographique avec le lieu de formation : un facteur plus déterminant en grande couronne	11
3. Le manque de visibilité de l'offre.....	12
4. Autres freins à la formation : coût, sur-demande et manque de temps	14
III. Besoins de formation des répondants.....	16
1. Analyse par domaine de compétence : une attention croissante sur les enjeux contemporains sans négliger les fondamentaux.....	16
2. Analyse par thématiques : une place significative accordée à la politique documentaire	21
a. Enjeux transversaux contemporains.....	22
b. Pilotage stratégique et connaissance de l'environnement territorial.....	23
c. Médiation et action culturelle.....	24
d. Lieux et espaces	25
e. Ressources documentaires	25
f. Publics, partenaires et communication	27
g. Administratif, management et conduite de projets	28
h. Patrimoine écrit, audiovisuel et iconographique.....	29
3. Formation de base	31
Conclusion.....	33

Introduction et méthodologie

Dans le cadre du déploiement du 3ème volet du Plan Bibliothèques en 2021¹, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France a lancé en décembre 2023 une enquête visant à évaluer les pratiques et besoins de formation professionnelle des personnels de bibliothèques territoriales. Ouvert du 22 décembre 2023 au 15 janvier 2024, ce formulaire s'inscrit dans le cadre de la réflexion autour de la mise en place du plan régional de formation en Île-de-France.

Le formulaire de l'enquête a été pensé par les conseillères livre et lecture de la DRAC d'Île-de-France en partenariat avec le Service du livre et de la lecture du Ministère de la Culture. Il a été transmis aux têtes de listes des réseaux franciliens ainsi qu'aux bibliothèques communales, et a fait l'objet de deux relances. Il se décline en trois parties :

- 1) La première partie contient une série de questions visant à préciser le **profil du répondant** qui reste anonyme. Les questions de cette section portent principalement sur l'origine géographique, le statut et le type de structure du répondant.
- 2) La seconde partie porte sur les **pratiques de formations** du répondant au cours de l'année 2023. Le répondant est invité à indiquer le nombre de formation suivies, les organismes de formation choisis et peut identifier différents freins l'ayant conduit à renoncer à se former.
- 3) La troisième partie vise à recueillir les **besoins de formation** des répondants. Pour ce faire, différentes thématiques ont été proposées aux répondants, organisées en grand domaines de compétences calquées sur le modèle du référentiel national de compétences des bibliothèques territoriales publié par le Ministère de la Culture en 2022². Pour chaque thématique, le répondant était invité à choisir un ordre de priorité parmi les trois propositions suivantes : 1) prioritaire 2) utile et 3) pas important pour le moment. Les données ainsi récoltées doivent permettre une analyse précise des besoins de formation par thématique et par domaine de compétence.

Les résultats de cette enquête permettent de dresser un panorama complet des dynamiques de formation au sein de la région, d'autant plus au vu du grand nombre d'agents y ayant participé. Les données issues de cette consultation permettent d'orienter la mise en place du plan régional de formation pour répondre au mieux aux besoins des agents franciliens concernés, en complétant un état des lieux réalisé au préalable par la DRAC³.

Les données présentées ici permettent de mieux cerner les spécificités de la formation professionnelle des agents de bibliothèques franciliennes, afin que le plan régional de formation réponde aux trois objectifs identifiés par le Ministère de la Culture : visibilité, accessibilité et complémentarité de l'offre de formation.

¹ [L'évolution des métiers et la formation, troisième volet du plan Bibliothèques](#)

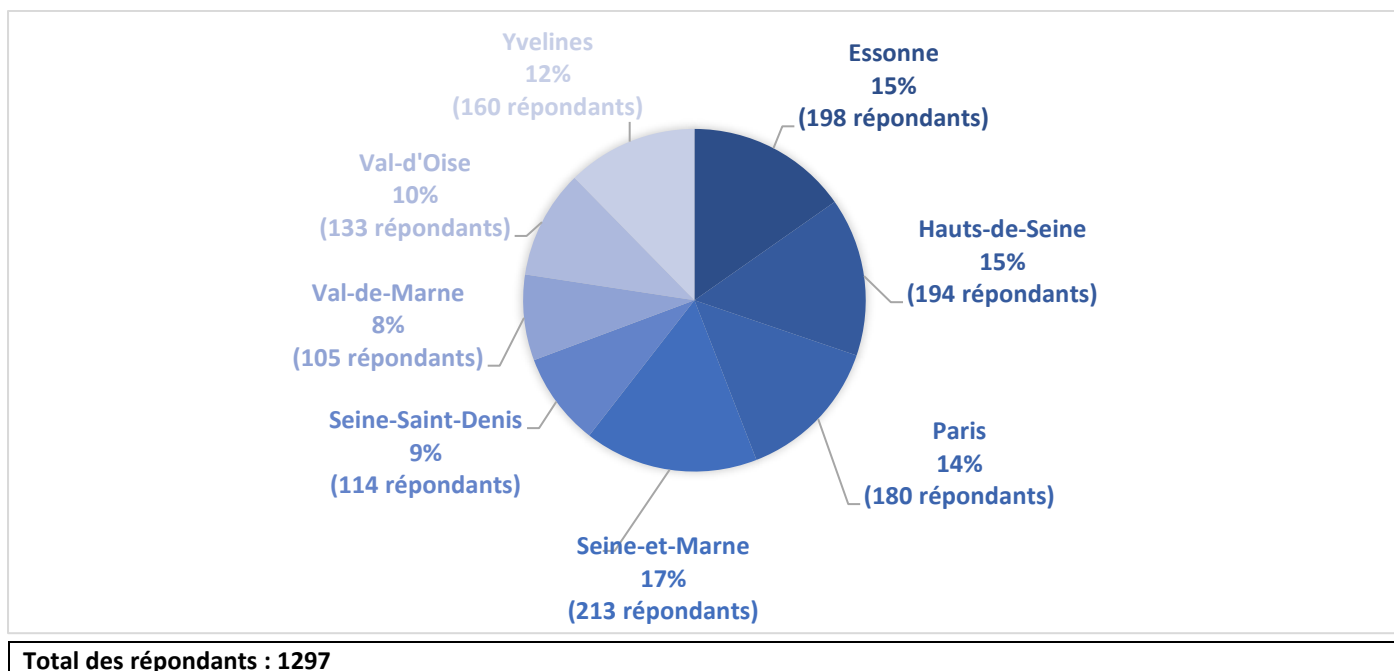
² [Référentiel national de compétences des bibliothèques territoriales](#)

³ [Etat des lieux de la formation, février 2024, DRAC Île-de-France](#)

I. Profil et pratiques de formation des participants à l'enquête

1. Origine géographique

Graphique 1. Répartition des participants à l'enquête par département d'origine

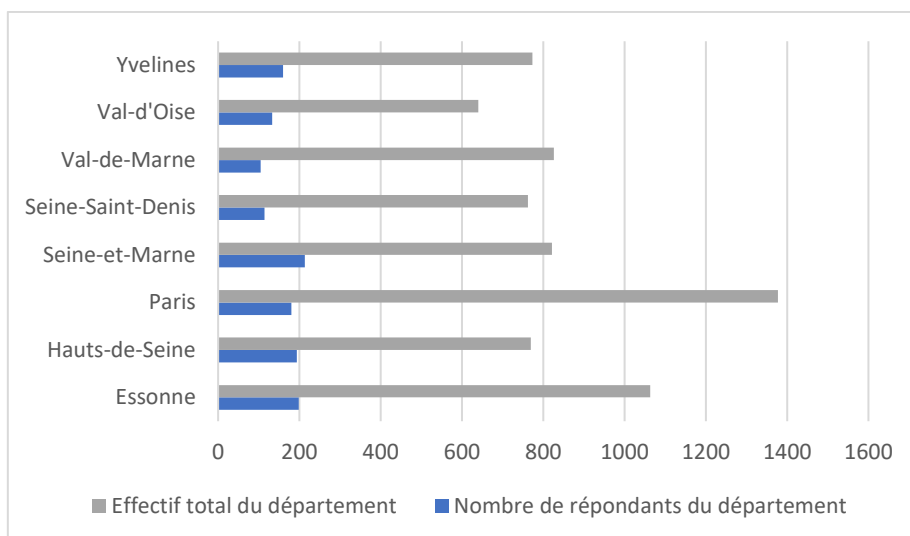


Lecture : 15% des répondants à l'enquête sont originaires de l'Essonne.

Parmi les 7 000 agents de bibliothèque que compte l'Île-de-France, des professionnels et des bénévoles de l'ensemble des départements franciliens ont participé à l'enquête. On compte entre 100 et 200 participants par département, ce qui explique une répartition inégale des participations selon les territoires : ainsi, 17% des répondants sont issus de Seine-et-Marne mais seulement 8% du Val-de-Marne. Afin de corriger ce déséquilibre, plusieurs mails de relance ciblés ont été envoyés aux associations et collectivités de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, ce qui a permis de recueillir davantage de participation au sein de ces départements. Au total, 1297 agents ont répondu au questionnaire.

Afin d'évaluer les éventuelles disparités territoriales, il semble pertinent de mettre en perspective ces proportions avec les effectifs totaux de bibliothécaires territoriaux par département recueillis par l'Observatoire national de la lecture publique en 2023.

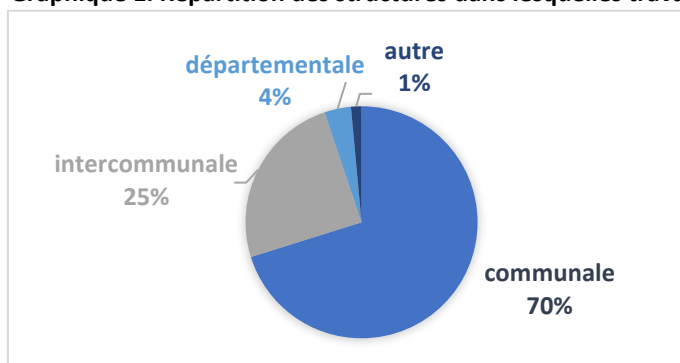
Graphique 2. Effectifs totaux et nombre de répondants par département



Ces données confirment une participation inégale des départements à l'enquête. Au total, 18% des agents concernés ont répondu au questionnaire au niveau de l'Ile-de-France. Les départements du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et de Paris ont moins participé que la moyenne, avec 13 et 15% d'agents qui ont répondu. Au contraire, les départements des Hauts-de-Seine et de Seine-et-Marne témoignent d'une forte participation, avec près de 25% du personnel qui a répondu à l'enquête. Ces disparités peuvent s'expliquer par la diffusion plus ou moins efficace de l'information au sein de ces départements. Afin de corriger ces disparités, il est donc nécessaire de pondérer les réponses par le nombre de participants par département.

2. Une majorité de bibliothécaires « communaux » et de catégorie A

Graphique 1. Répartition des structures dans lesquelles travaillent les répondants.



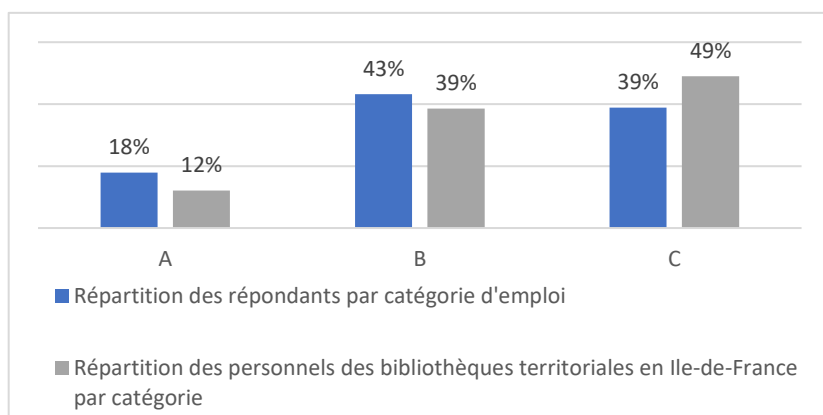
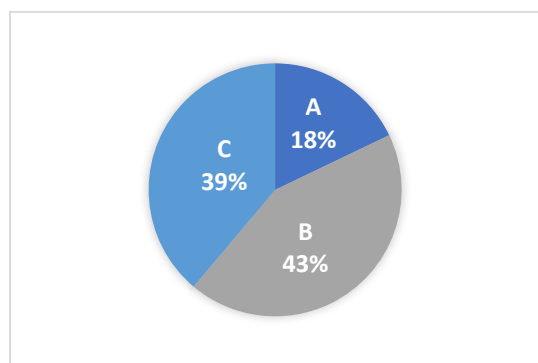
Une large majorité (70%) des répondants travaillent dans une bibliothèque communale, sachant que cette catégorie englobe le cas particulier de la ville de Paris. Les structures intercommunales représentent un quart des réponses, et 4% des répondants travaillent dans l'une des trois bibliothèques départementales franciliennes. 19 répondants ont indiqué travailler dans un autre type de structure, principalement des bibliothèques associatives.

Tableau 1. Statuts des répondants

Statut du répondant	Effectifs	Répartition
Salarié.e	1254	97%
Bénévole	43	3%
Total général	1297	100%

Peu de bénévoles ont répondu à cette enquête : 43 personnes, soit 3% des répondants. Or, les bénévoles représentent 12% du personnel de bibliothèques en Ile-de-France selon les chiffres de l'Observatoire national de la lecture publique. Les éléments découlant de cette enquête reflètent donc davantage les besoins du personnel salarié.

Graphiques 2 et 3. Répartition de la catégorie des répondants par catégorie d'emploi et mise en perspective avec la répartition globale des effectifs en Ile-de-France



Lecture : 18% des répondants à l'enquête sont de catégorie A alors qu'ils ne représentent que 12% des effectifs franciliens.

La répartition des catégories des répondants présente une légère déformation par rapport à la répartition des effectifs totaux du personnel de bibliothèque territoriale en Ile-de-France. Ainsi, les agents de catégorie A ont légèrement plus répondu au questionnaire : ils représentent 18% des répondants au questionnaire contre 12% des effectifs totaux dans la région. A l'inverse, les agents de catégorie C représentent 49% des effectifs totaux mais seulement 39% des répondants. Il convient donc d'être prudent dans l'analyse des résultats de l'enquête car les besoins de formation des agents de la catégorie C sont probablement légèrement sous-représentés.

3. Un grand intérêt pour la formation, le CNFPT en tête

Les réponses des tableaux ci-dessous confirment une appétence prononcée du personnel de bibliothèque pour la formation. Au total, 74% des répondants ont suivi au moins une formation en 2023 et 93% souhaitent se former en 2024. Au vu de cet écart, il est probable qu'un nombre important de répondants qui souhaitaient se former en 2023 n'ont pas eu accès à la formation.

Tableau 1. « Avez-vous suivi une formation en 2023 ? / Tableau 2. « Avez-vous l'intention de suivre une formation en 2024 ? »

Avez-vous suivi une formation en 2023 ?		
	Effectifs	Répartition
Non, Aucune	342	26%
Oui, plusieurs	610	47%
Oui, Une	345	27%
Total général	1297	100%

Avez-vous l'intention de suivre une formation en 2024 ?		
	Effectifs	Répartition
Oui	1202	93%
Non	95	7%
Total général	1297	100%

Tableau 3. Organismes de formation ayant accueilli les répondants

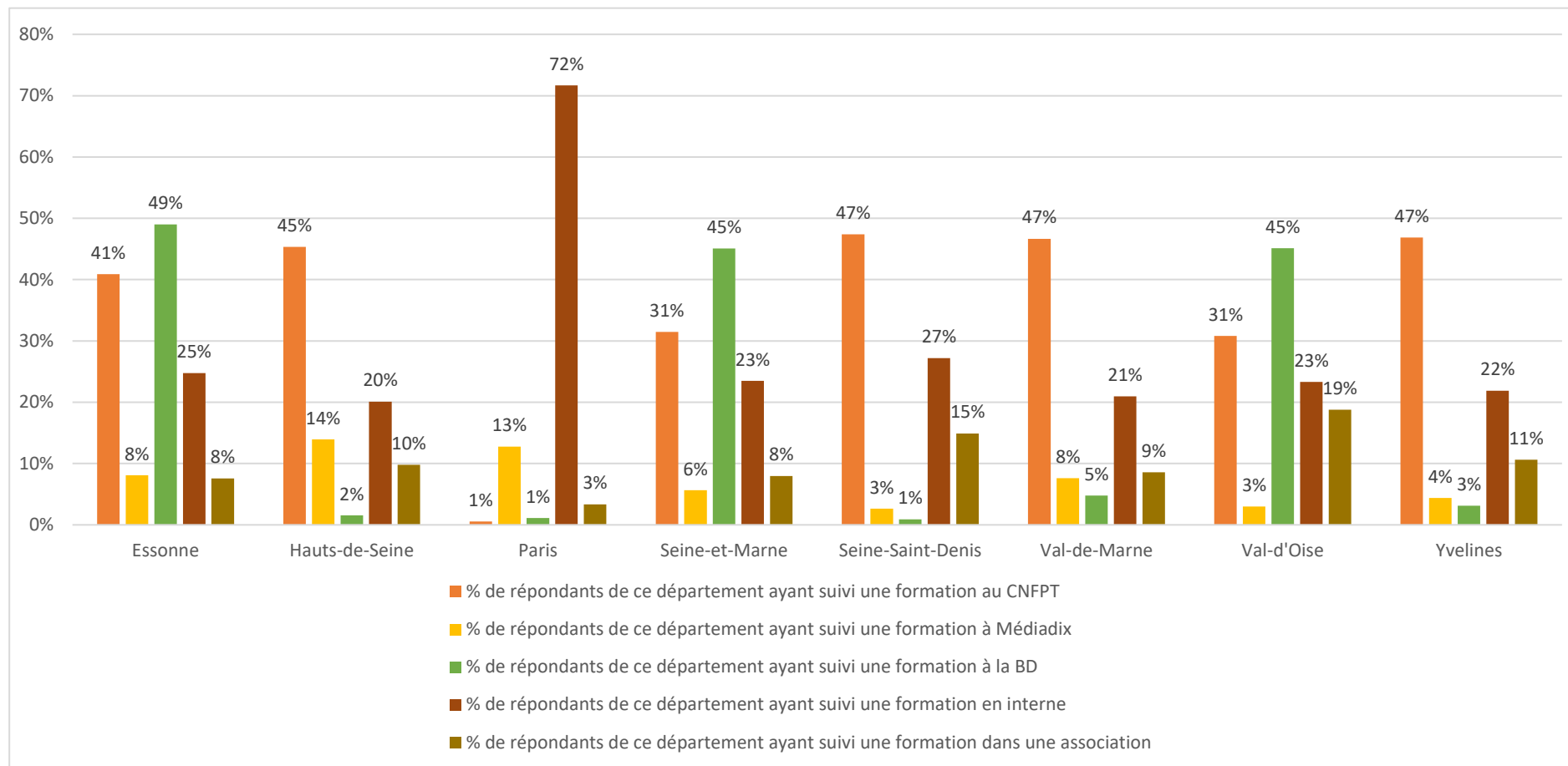
Organisme	Nombre de répondants ayant suivi une formation dans cet organisme	Taux de répondants ayant suivi au moins une formation et s'étant formés dans cet organisme	Taux de l'ensemble des répondants ayant suivi une formation dans cet organisme indépendamment de l'année (ayant suivi une formation en 2023 ou non)
CNFPT	456	48%	35%
Médiadix	100	10%	8%
Bibliothèque Départementale	269	28%	21%
Formation organisée en interne	386	40%	30%
Associations	125	13%	10%
Autre	135	14%	10%

Lecture : 10% des répondants ayant suivi au moins une formation en 2023 l'ont suivi chez Médiadix, soit 8% du total des répondants ayant suivi une formation en 2023.

Ces données confirment que l'organisme de formation privilégié est le CNFPT ; ainsi, 48% des répondants ayant suivi au moins une formation l'ont suivie au CNFPT, soit 35% du total des répondants (ayant suivi une formation en 2023 ou non). Les formations en interne représentent également une part importante de la formation professionnelle : 40% des répondants formés en 2023 en ont bénéficié. Les bibliothèques départementales sont également un acteur majeur de la formation dans les départements concernés (voir tableau 4). Au contraire, seuls 8% des répondants ont suivi une formation à Médiadix, et ce malgré la gratuité de ces stages pour les territoriaux, mise en place depuis 2020 avec le financement de la DRAC.

Graphique 1. Répartition des organismes de formation ayant accueilli les répondants par département en 2023

Lecture : 72% des répondants de Paris ont indiqué avoir suivi une formation en interne en 2023



Note : Les totaux par département peuvent être différents de 100%, l'ensemble des répondants étant pris en compte (ayant suivi ou pas une formation en 2023) et les répondants ayant pu suivre plusieurs formations et désignant alors plusieurs organismes.

Le suivi de formations au CNFPT semble varier selon la distance avec le lieu du stage de formation. Ainsi, le taux de participation aux formations CNFPT est plus faible dans les départements du Val-d'Oise ou de Seine-et-Marne (31% des répondants de ces départements), où le CNFPT n'organise pas de formation en présentiel. En revanche, le taux de participation est plus fort dans les Hauts-de-Seine (45%) ou la Seine-Saint-Denis (47%), où se trouvent des locaux du CNFPT qui accueillent des stages.

Le CNFPT et les bibliothèques départementales semblent s'équilibrer en fonction des territoires ; ainsi, dans les trois départements qui ont une bibliothèque départementale (Val-d'Oise, Essonne, Seine-et-Marne), entre 45 et 49% des répondants ont suivi une formation à la BD, alors qu'ils sont moins nombreux à suivre des formations au CNFPT (entre 31 et 41%). En revanche, dans les départements n'ayant pas de BD, les formations CNFPT sont proportionnellement plus suivies : entre 45 et 47% des répondants. On souligne notamment une forme de report du personnel des Yvelines sur les formations CNFPT, car il s'agit du département de grande couronne ayant la plus forte participation à ces formations (47%). Les BD restent donc un acteur majeur de la formation dans les territoires concernés, en plus du CNFPT.

La participation aux stages de formation dispensés par Médiadix est plus marquée dans les départements de Paris et des Hauts-de-Seine, ces données s'alignant avec celles transmises par Médiadix pour 2022. Seuls 3% des répondants de Seine-Saint-Denis ou du Val-d'Oise ont suivi une formation à Médiadix, 6% des répondants de Seine-et-Marne.

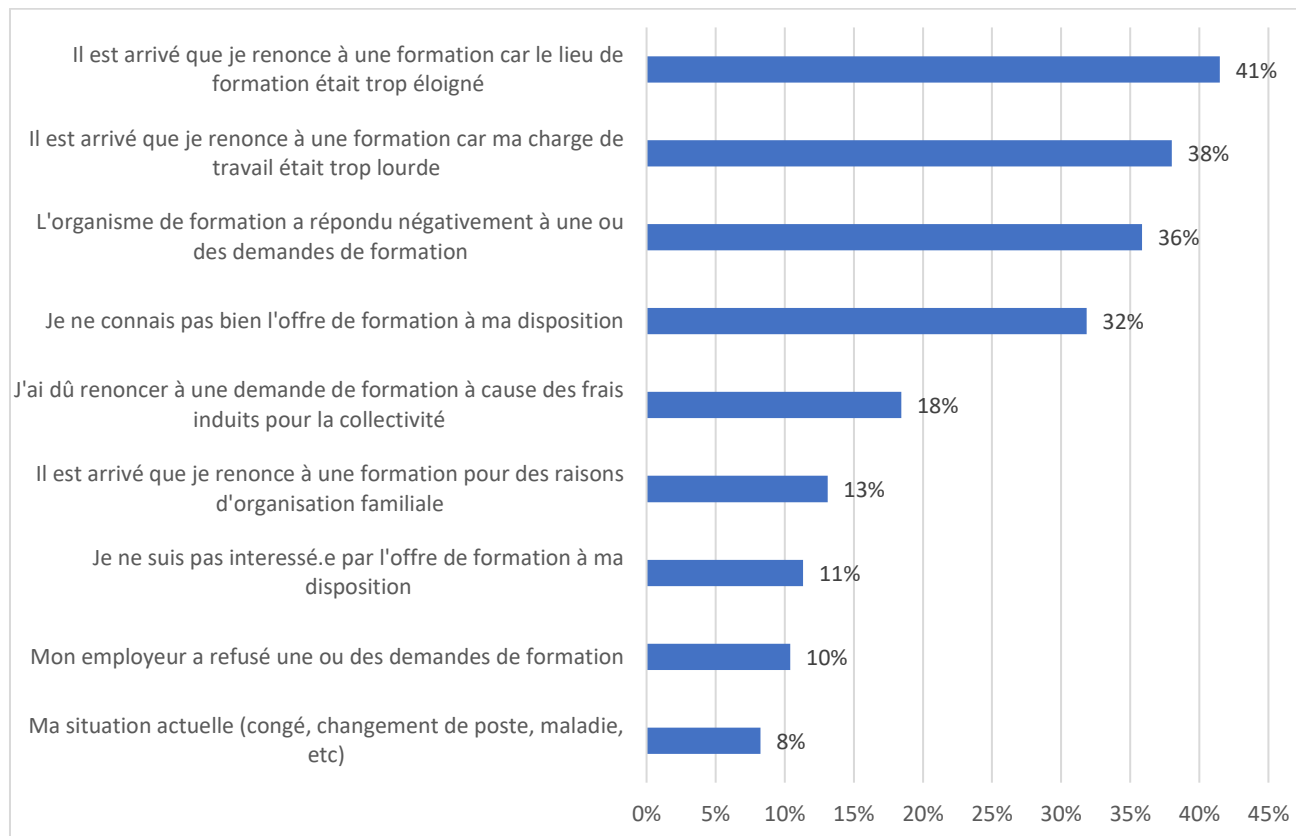
La formation en interne est particulièrement forte dans le département de Paris, en raison du vaste programme de formation interne mis en place par la Ville de Paris à destination des agents de bibliothèques. De plus, les agents de bibliothèque parisiens n'ont pas accès aux formations du CNFPT. 72% des répondants parisiens ont été formés en interne. Pour les autres départements, la participation à des formations en interne oscille entre 20 et 27%.

Les agents des départements qui ont une association départementale de bibliothèque active en matière de formation sont plus nombreux à suivre des formations dans une association. On remarque par exemple que la proportion de répondants ayant suivi une formation dans une association est la plus forte dans le Val-d'Oise : 19% des répondants de ce département ont suivi une formation dans une association, la plupart ayant précisé qu'il s'agissait de Cible 95, l'association départementale de bibliothèque.

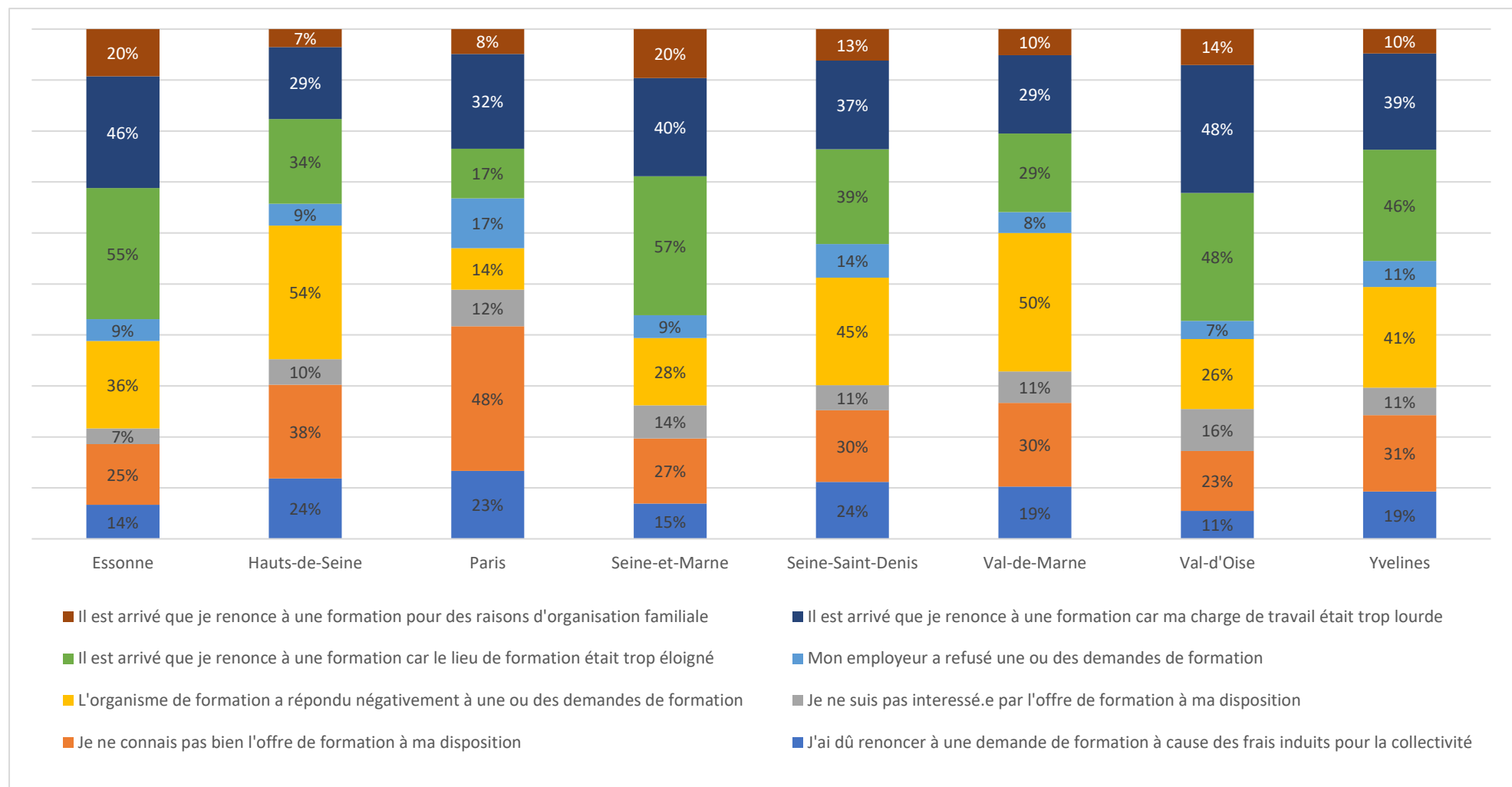
II. Accès à la formation des participants

1. Vue d'ensemble des freins à la formation : l'éloignement en tête

Tableau 1 : Proportion de répondants ayant identifié des freins à la formation



Graphique 1. Proportion de répondants ayant identifié chaque frein par département

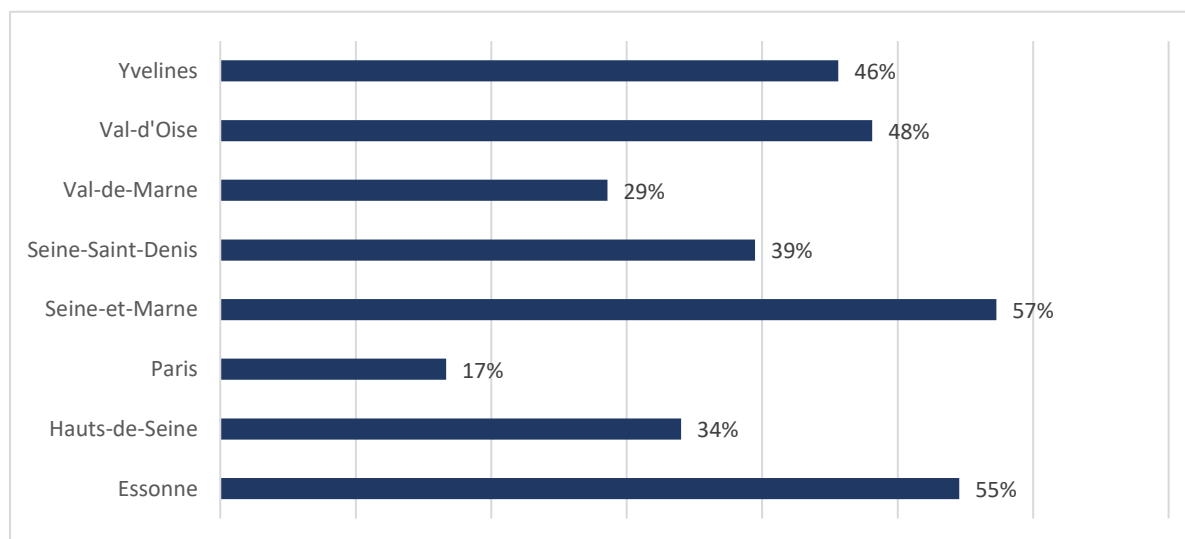


Lecture : 55% des répondants de l'Essonne ont indiqué qu'il leur était arrivé de renoncer à une formation car le lieu de formation était trop éloigné. Note : le total des proportions par département n'est pas égal à 100% car les répondants avaient la possibilité d'identifier plusieurs freins.

2. La distance géographique avec le lieu de formation : un facteur plus déterminant en grande couronne

Le frein principal à la formation est la distance géographique avec le lieu de formation : 538 personnes, soit 41% des répondants ont déjà renoncé à une formation pour cette raison. Cependant, la fréquence du motif de la distance géographique comme obstacle à la formation varie d'un département à l'autre comme le montre le graphique suivant.

Graphique 1. Proportion de répondants ayant identifié le frein de la distance géographique par département



Lecture : 46% des répondants des Yvelines ont indiqué avoir déjà renoncé à une formation en raison de la distance géographique.

Les départements où les répondants sont le plus nombreux à renoncer à la formation en raison de la distance géographique sont les quatre départements de la grande couronne et en particulier de la Seine-et-Marne (57% des répondants de ce département ont identifié ce frein) et de l'Essonne (55%), suivis du Val-d'Oise (48%). Cependant, il s'agit de départements dotés d'une bibliothèque départementale ; cela laisse penser que les formations auxquelles les répondants ont renoncé sont des formations d'organismes situés en-dehors du département (CNFPT, Médiadix, associations...) même si la distance au sein même des départements de grande couronne sont aussi à prendre en compte, le trajet jusqu'à la bibliothèque départementale pouvant être long. La situation est sans doute plus préoccupante dans les Yvelines, car 46% des répondants ont indiqué avoir renoncé à une formation en raison de la distance, or aucune bibliothèque départementale ne peut absorber ce besoin de formation sur le territoire départemental.

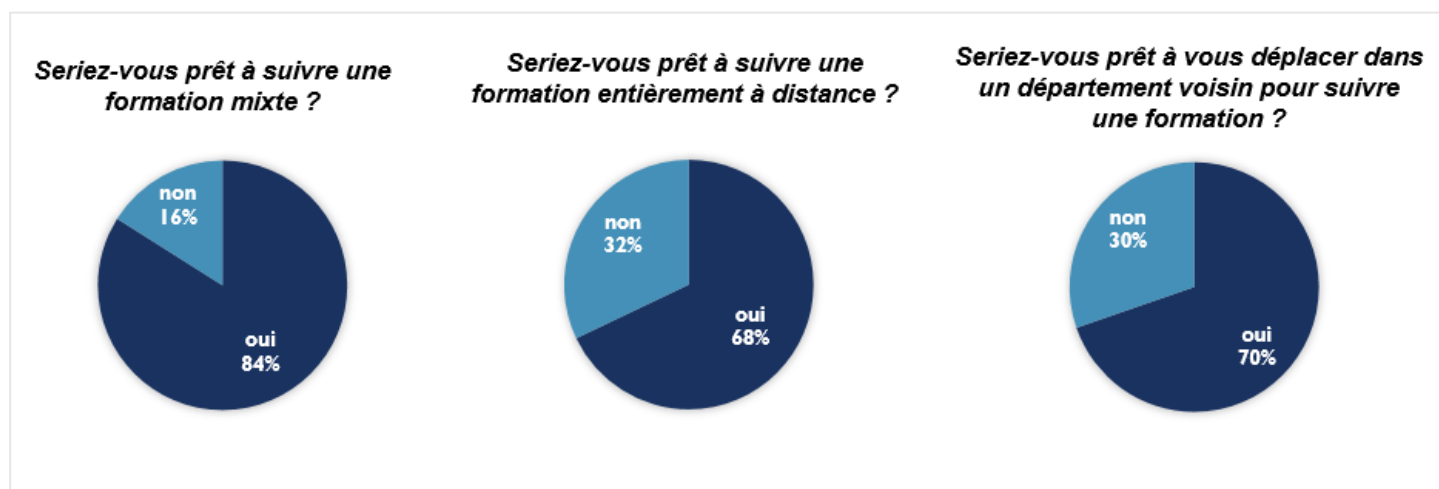
De nombreux répondants se sont exprimés à ce sujet dans la zone libre du questionnaire, en particulier lorsqu'ils sont issus de départements de grande couronne, et parfois même au sein du département lui-même :

« Afin de faciliter l'accès de chacune et chacun aux différentes formations proposées, il faudrait réfléchir à les rendre accessibles géographiquement en les proposant sur le plus grand nombre de sites, notamment au sein d'un même département (et auprès des différentes antennes CNFPT présentes sur un même territoire). »

Ces réponses corroborent la nécessité de promouvoir un accès amélioré du personnel de bibliothèques à la formation sur l'ensemble du territoire dans le cadre du plan régional de formation.

Le questionnaire interrogeait également les participants sur les modalités qui pourraient faciliter l'accès géographique à la formation, et notamment sur le format numérique.

Graphique 2. Répartition des réponses aux questions sur les modalités de la formation : présentiel ou distanciel ?



Ces résultats permettent d'envisager différentes mesures pour remédier à l'obstacle de la distance géographique dans le cadre du plan régional de formation. Une formation entièrement à distance, qui pourrait pallier le problème de la distance, ne semble pas être une solution unanime : 32% des répondants affirment ne pas être prêts à suivre une telle formation. Cependant, le format mixte (moitié présentiel moitié à distance) semble plus consensuel : 84% des répondants affirment être prêts à suivre une telle formation. Cela permettrait aux apprenants de garder une flexibilité et une autonomie dans l'apprentissage tout en maintenant des interactions et des échanges dans le groupe.

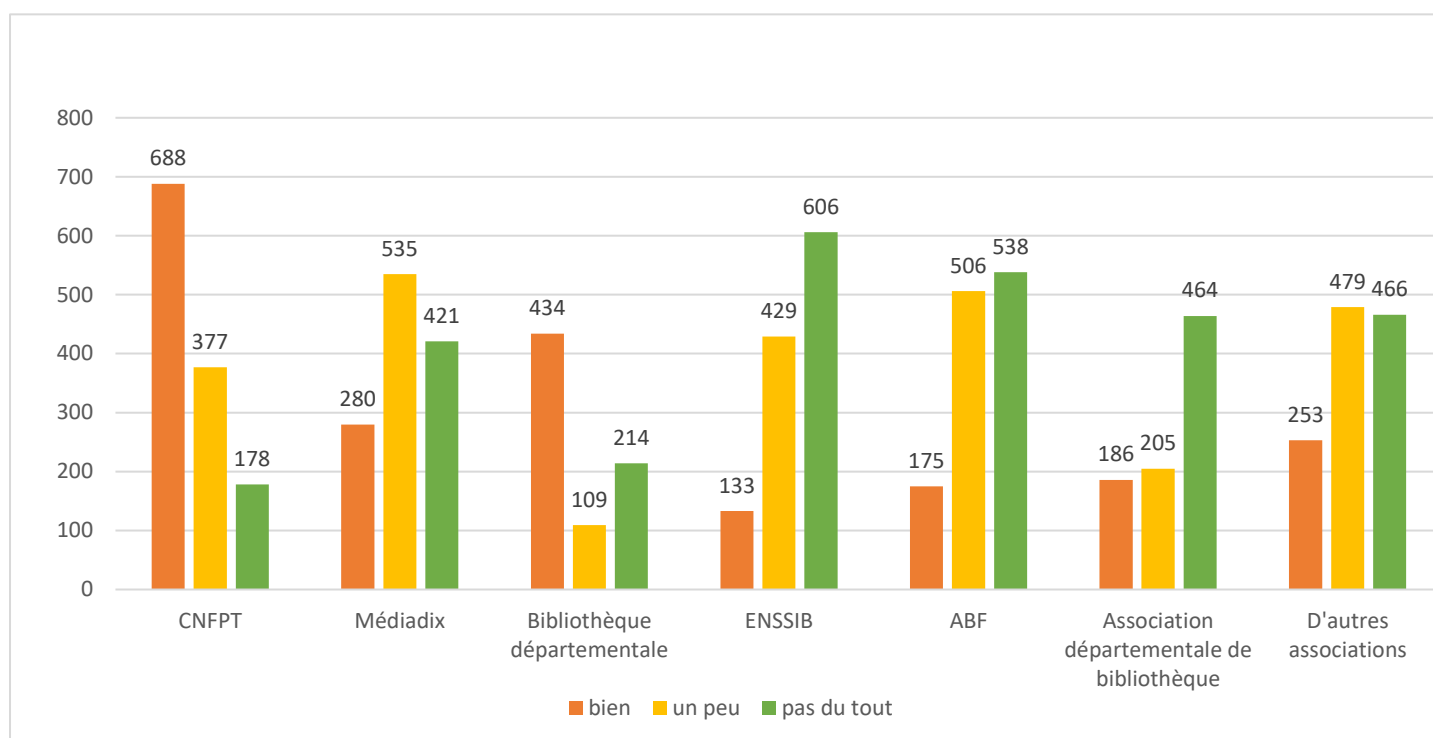
Environ deux-tiers des répondants se disent prêts à se déplacer dans un département voisin pour suivre une formation. Cette proportion importante peut nous interroger sur la question de l'ouverture des formations des bibliothèques départementales aux personnels d'autres départements par exemple. Cependant, il est important d'analyser cette donnée au regard de la carte des axes de transports franciliens ; par exemple, il peut être plus facile de se déplacer de Paris à un département de la petite couronne que de la Seine-et-Marne au Val-d'Oise.

3. Le manque de visibilité de l'offre

La proportion importante de répondants (32%) indiquant ne pas bien connaître l'offre de formation à leur disposition renforce également l'objectif d'une meilleure visibilité de l'offre dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation.

La connaissance de l'offre de formation varie selon les acteurs ; alors que certains sont bien identifiés au niveau régional, l'offre de plusieurs acteurs est encore méconnue.

Graphique 1. Réponses à la question « Connaissez-vous l'offre de formation de ces acteurs ? »



Lecture : 688 répondants ont indiqué « bien » connaître l'offre de formation du CNFPT.

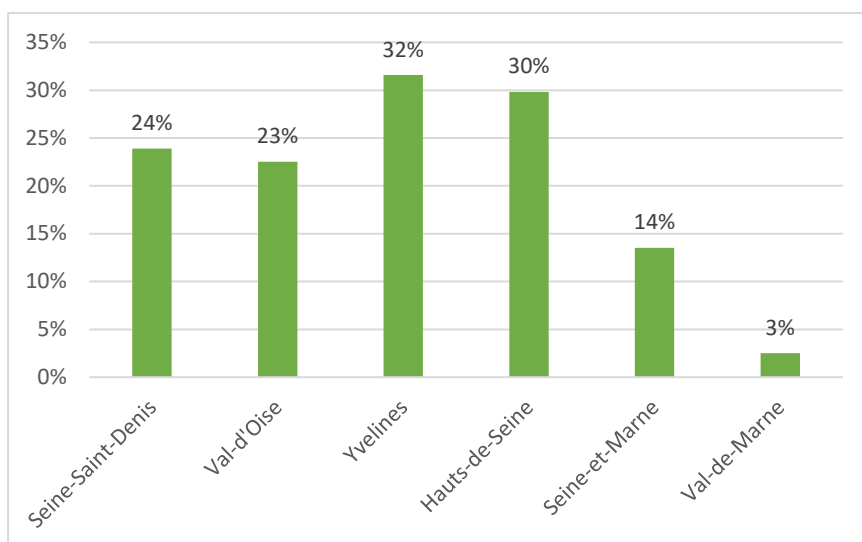
Note : le total de réponses par acteur varie car les répondants avaient la possibilité de cocher une case « non concerné ».

Le CNFPT est l'acteur central de la formation du personnel de bibliothèque : 53% des répondants ont indiqué « bien » connaître l'offre de formation de cet organisme. Dans les départements concernés par l'offre des bibliothèques départementales, leurs catalogues sont également bien connus.

En revanche, les formations de Médiadix restent peu identifiées : 73% des répondants disent connaître « un peu » ou « pas du tout » son offre de formation. Cette connaissance de l'offre de Médiadix varie selon le département d'origine. Médiadix semble bénéficier d'un effet de proximité : 29% des répondants des Hauts-de-Seine (où sont situés ses locaux) connaissent bien son offre, 29% également pour les Yvelines et 28% pour le Val-de-Marne (départements frontaliers).

Les départements plus éloignés, comme la Seine-Saint-Denis sont moins informés de l'offre de formation de cet acteur.

L'offre des acteurs associatifs est également peu connue, en particulier celle des associations départementales de bibliothèques, alors même que, dans certains départements, elles sont un acteur central de la formation. On observe (graphique 2) que la connaissance de l'offre semble liée à l'ampleur de l'activité de formation mise en place par les différentes associations et/ou avec la présence d'une bibliothèque départementale sur le territoire. Ainsi, 32% des agents des Yvelines disent « bien » connaître l'offre de formation de leur association départementale (Intermédia 78), ce qui semble cohérent avec l'activité de formation portée par cet acteur suite à la disparition de la BD. On peut également noter que les trois associations les mieux identifiées (Intermédia 78, Bib 92 et Cible 95) sont celles qui ont conclu un accord de coopération visant à partager leur catalogue de formation.



Graphique 2. Proportion de répondant de chaque département connaissant « bien » l'offre de leur association départementale de bibliothèques.

Lecture : 24% des répondants de Seine-Saint-Denis disent « bien » connaître l'offre de leur association départementale de bibliothèque.

Plusieurs répondants ont également souligné une difficulté liée à la visibilité de l'offre dans la zone libre du questionnaire.

« Il est difficile de trouver des formations sur les sites qui les proposent. Le système de filtrage lors de la recherche n'est pas toujours très fonctionnel au point où il devient plus simple de scroller les pages sans filtrer pour trouver des formations pertinentes ; malheureusement cette méthode est très longue. »

« Recevoir automatiquement et systématiquement par e-mail l'annonce des dates d'ouverture et de fermeture des formations annuelles de chacune de ces structures : Médiadix, CPLJ, ENSSIB, ABF. Leurs dates peuvent différer mais elles peuvent également se croiser, 2/ Recevoir également leur catalogue de formation. »

4. Autres freins à la formation : coût, sur-demande et manque de temps

Le refus de formation par l'organisme de formation lui-même (36%), par l'employeur (10%) et en raison des coûts induits pour la collectivité (18%) sont également des obstacles majeurs pour l'accès à la formation. D'une part, le taux de refus aux stages CNFPT est particulièrement élevé (46,63% en 2022 sur le segment lecture publique⁴), alors qu'il s'agit du seul organisme pour lequel les formations sont systématiquement reconnues par les collectivités.

De nombreux répondants font état de cette difficulté dans les zones libres :

« Mes demandes de formations CNFPT ont été beaucoup trop souvent refusées par manque de place : les 2/3 de mes demandes. Or nous ne pouvons que rarement demander des formations hors CNFPT, qui coûteraient trop cher à notre collectivité. »

D'autre part, en raison d'un manque de reconnaissance des autres acteurs qui ne sont pas nécessairement reconnus comme « organismes de formation » (à l'inverse du CNFPT), certains stages n'entrent pas forcément dans le parcours de formation obligatoire du personnel de bibliothèques. En

⁴ Délégation d'Ile-de-France, CNFPT, 2023

raison du coût qu'elles génèrent, certaines collectivités peuvent refuser des formations par exemple dans des bibliothèques départementales ou des associations.

Plusieurs répondants ont fait part de ce problème dans la zone libre du questionnaire :

"Notre organisme de formation prioritaire est le CNFPT car ""sans frais supplémentaire" pour notre collectivité. Depuis quelques années il est très difficile, voire impossible, d'y obtenir des formations en présentiel. Nous sommes donc contraints de regarder ""ailleurs"" mais les formations sont alors souvent payantes, le contexte économique ne le permet pas."

"Notre mairie accorde en priorité les formations du CNFPT (réponse trop souvent négative). Je travaille en secteur jeunesse et des organismes proposent des formations très intéressantes, qui n'existent pas au CNFPT, mais qui sont refusés par la mairie (enfance & musique, CNLJ, SLPJ, etc.)"

Enfin, l'organisation du travail est la seconde cause la plus citée comme étant à l'origine d'un renoncement à la formation avec 38% des répondants qui ont identifié ce frein. Cet élément appuie les conclusions des échanges avec les associations départementales de bibliothèques qui ont indiqué qu'il était souvent difficile pour des bibliothécaires de se libérer pour des formations en raison d'un problème de sous-effectif.

« Le temps disponible pour les formations sur notre temps de travail n'est pas à la hauteur de cet enjeu. Cela implique notamment d'avoir des équipes suffisamment étoffées. Or, c'est loin d'être le cas dans de nombreuses bibliothèques territoriales. »

« Le temps de formation est difficile à concilier avec le service public : privilégier des formations en demi-journée (sur les matinées des mardis, jeudis et vendredis) permettrait plus de flexibilité. »

III. Besoins de formation des répondants

1. Analyse par domaine de compétence : une attention croissante sur les enjeux contemporains sans négliger les fondamentaux

Au cours de cette enquête, les répondants se sont prononcés sur le degré de priorité de certains intitulés thématiques au sein des grands domaines de compétence tels que définis dans le référentiel national des compétences de bibliothèques territoriales publié en 2022⁵. Nous analyserons la moyenne d'étiquettes « prioritaire » au sein de chaque domaine de compétence.

Par exemple, les 4 intitulés du domaine « Lieux et espaces » ont reçu au total 1452 étiquettes « prioritaires » soit une moyenne de 363 étiquettes « prioritaire » pour les thématiques du domaine « lieux et espace » (1452/4).

On peut ensuite traduire ces moyennes en pourcentage moyen en pondérant ce chiffre par le nombre total de participants (1297). Le tableau 1 affiche ces deux données pour chaque domaine de compétence.

Par exemple, les 363 participants en moyenne ont étiqueté les intitulés du domaine de compétence « lieux et espaces » comme « prioritaire », ce qui représente 28% des participants (363/1297*100).

Tableau 1. Ordre de priorité en moyenne par grand domaine de compétence

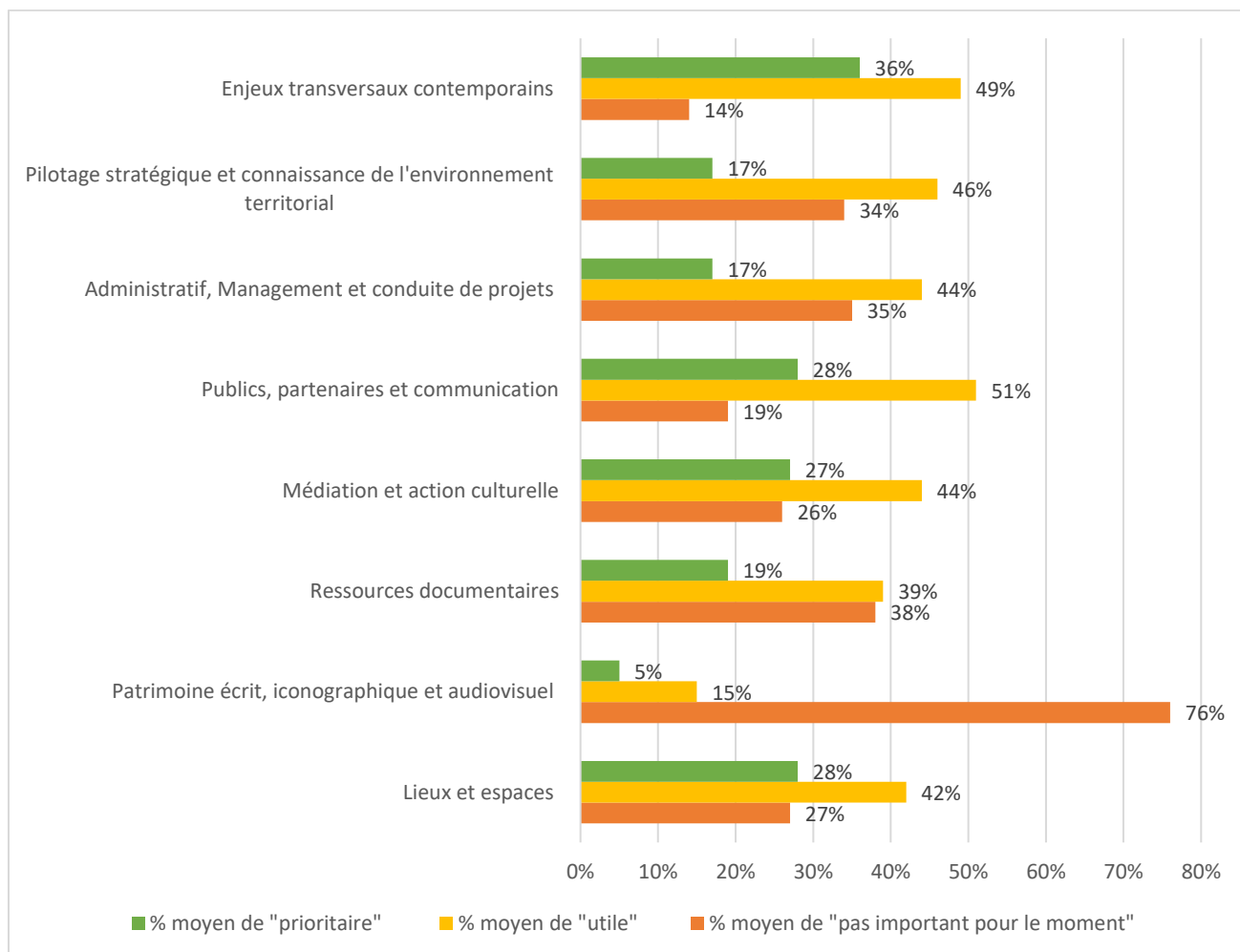
Domaine de compétence	Moyenne de « prioritaire »	% moyen de répondants « prioritaire »	Moyenne de « utile »	% moyen de répondants « utile »	Moyenne de « Pas important pour le moment »	% moyen de répondants « Pas important pour le moment »
Enjeux transversaux contemporains	464	36%	630	49%	176	14%
Pilotage stratégique et connaissance de l'environnement territorial	216	17%	602	46%	441	34%
Administratif, management et conduite de projets	222	17%	573	44%	456	35%
Publics, partenaires et communication	363	28%	666	51%	243	19%
Médiation et action culturelle	347	27%	575	44%	339	26%
Ressources documentaires	241	19%	504	39%	498	38%
Patrimoine écrit, iconographique et audiovisuel	64	5%	196	15%	986	76%
Lieux et espaces	363	28%	541	42%	356	27%

Lecture : En moyenne, les intitulés du domaine de compétence « Administratif, management et conduite de projets » ont été étiquetés comme « prioritaire » par 222 personnes, soit 17% des répondants.

Note : le total de moyennes par domaine n'est pas égal à 100% car certains participants n'ont coché aucune case.

⁵ [Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales](#)

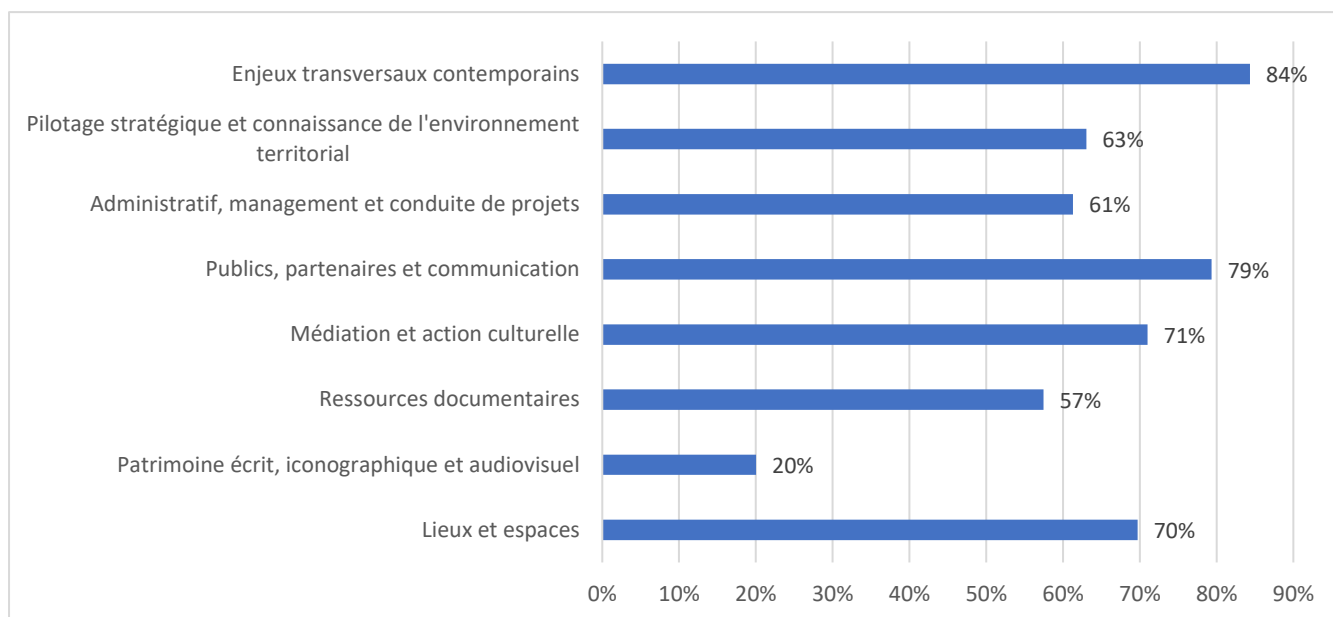
Graphique 1. Ordre de priorité moyen par grand domaine de compétence.



Enfin, pour simplifier ces informations, on peut également produire une analyse des domaines de compétences le plus plébiscités en agréant la moyenne des étiquettes « prioritaire » et « utile ».

Par exemple, les thématiques du domaine de compétence « lieux et espace » ont en moyenne été étiquetées comme « prioritaire » par 363 répondants, et comme « utile » par 541 participants. En moyenne, 904 (363+541) participants ont étiqueté les thématiques de ce domaine comme « prioritaire » ou « utile », ce qui représente 70% (904-1297*100) des répondants de l'enquête.

Graphique 2. Domaines de compétences les plus classés comme « prioritaire » ou « utile » en moyenne.



Lecture : En moyenne, 84% des répondants ont étiqueté les thématiques du domaine de compétence « Enjeux transversaux contemporains » comme « prioritaire » ou « utile ».

Le domaine de compétence le plus plébiscité par les répondants est « **Enjeux transversaux contemporains** » qui comprend notamment les formations dans le domaine du handicap, de la transition écologique et du numérique. Il est à la fois le domaine dont les thématiques sont les plus classées comme « prioritaire » en moyenne (36%) et les secondes plus classées comme « utile » en moyenne (49%). Au total, 84% des répondants en moyenne ont classées les thématiques de ce domaine comme « prioritaire » ou « utile ».

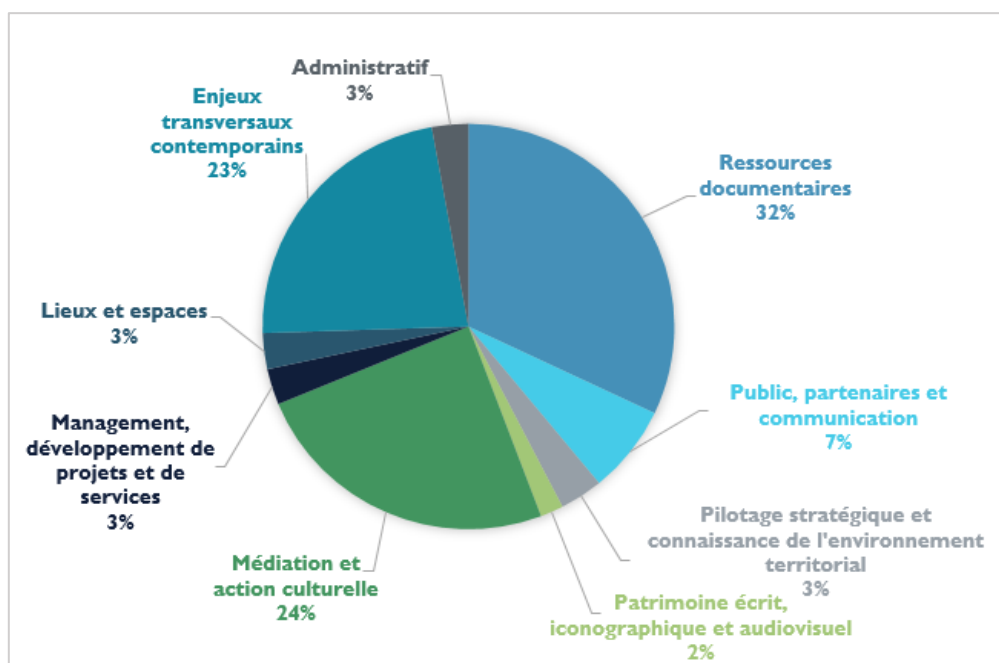
Les autres domaines de compétences qui semblent répondre à un besoin fort sont « **Médiation et action culturelle** » (27% en moyenne de « prioritaire », 79% en moyenne de « utile » ou « prioritaire ») « **Lieux et espaces** » (28% en moyenne de « prioritaire », 70% en moyenne de « utile » ou « prioritaire ») et « **Publics, partenaires et communication** » (28% en moyenne de « prioritaire », 79% en moyenne de « utile » ou « prioritaire »). A noter que ce dernier domaine est légèrement plus classé comme « utile » (51% des répondants en moyenne).

Les thématiques du domaine « **Ressources documentaires** » sont moins perçues comme prioritaires. 38% en moyenne des répondants ont étiqueté les thématiques de ce domaine comme « pas important pour le moment » et seulement 19% en moyenne les ont étiquetés comme « prioritaire ». On verra par la suite que cette répartition est inégale entre les thématiques au sein de ce domaine de compétence.

Le domaine le plus classé en moyenne comme « pas important pour le moment » est « **Patrimoine écrit, iconographique et audiovisuel** » : 76% des participants en moyenne ont étiqueté les thématiques de ce domaine ainsi, contre 5% seulement en moyenne comme « prioritaire ». Cela peut probablement s'expliquer par le caractère spécialisé de ce domaine de compétence par rapport aux autres.

Afin de donner une vision globale de la situation actuelle, il est possible de mettre en perspective ces données avec l'offre existante de formation par domaine de compétence recensée pour 2023⁶.

Graphique 3. Répartition de l'offre de formation continue (2023) par domaine de compétence.



Lecture : Les formations du domaine « Ressources documentaires » représentaient 32% de l'offre totale de formation en 2023.

Cette perspective permet de mettre en lumière des écarts importants qui peuvent exister dans certains domaines. Ainsi, le domaine « **Enjeux transversaux contemporains** », dont les thématiques sont classées en moyenne comme « prioritaire » ou « utile » par 84% des répondants, représente 23% de l'offre de stages actuelle.

Les écarts les plus importants concernent le domaine « **Lieux et espaces** » (3% des stages de formations continues, alors que 70% des répondants en moyenne considèrent les formations de ce domaine comme « prioritaire » ou « utile ») et « **Public, partenaires et communication** » (7% des stages de formations continues, alors que 79% des répondants en moyenne considèrent les formations de ce domaine comme « prioritaire » ou « utile »).

Au contraire, le domaine « **Ressources documentaires** » est très représenté dans l'offre actuelle (32% des stages de formation continue) alors que 38% des répondants en moyenne jugent les intitulés de ce domaine comme « pas important pour le moment ».

Cependant, les répondants de catégorie B et C étant plus nombreux au total (82% soit 1063 agents) à avoir répondu à l'enquête, il peut être pertinent d'examiner l'ordre de priorité attribué en moyenne à ces domaines selon la catégorie des répondants.

En effet, certains domaines de compétences sont en moyenne plus plébiscités par les répondants de catégorie A : les thématiques du domaine « Administratif, management et conduite de projets » (25% d'entre eux en moyenne ont étiqueté les thématiques de ce domaine comme « prioritaire » contre 12% en moyenne pour les catégories C), « Pilotage stratégique et connaissance de l'environnement territorial » (32% des répondants de catégorie A ont étiqueté les thématiques de ce domaine comme

⁶ [Etat des lieux de la formation, février 2024, DRAC Île-de-France](#)

« prioritaire » contre 11% en moyenne pour les catégories C), et « Lieux et espaces » (36% contre 25%). Il s'agit d'écarts particulièrement importants ; on devine qu'il s'agit des domaines qui sont davantage liés à des postes de gestion de structure et d'équipes.

Domaine de compétence	Catégorie du répondant	% Moyen de répondants « prioritaire »	% Moyen de répondants « utile »	% Moyen de répondant « pas important pour le moment »
Enjeux transversaux contemporains	A	39%	43%	16%
	B	38%	49%	11%
	C	32%	51%	15%
Pilotage stratégique et connaissance de l'environnement territorial	A	32%	44%	22%
	B	16%	47%	35%
	C	11%	47%	39%
Administratif, management et conduite de projets	A	25%	47%	24%
	B	19%	45%	34%
	C	12%	43%	42%
Publics, partenaires et communication	A	26%	49%	22%
	B	29%	51%	18%
	C	28%	52%	18%
Médiation et action culturelle	A	24%	49%	37%
	B	26%	43%	27%
	C	29%	46%	22%
Ressources documentaires	A	16%	35%	44%
	B	18%	39%	40%
	C	21%	41%	34%
Patrimoine écrit, iconographique et audiovisuel	A	7%	13%	75%
	B	5%	11%	80%
	C	4%	20%	72%
Lieux et espaces	A	36%	37%	24%
	B	27%	42%	28%
	C	25%	43%	28%

Tableau 2. Ordre de priorité attribué en moyenne par domaine de compétence et catégorie des répondants.

Lecture : En moyenne, 25% des répondants de catégorie A ont étiqueté les intitulés du domaine « Administratif, management et conduire de projets » comme « prioritaire ».

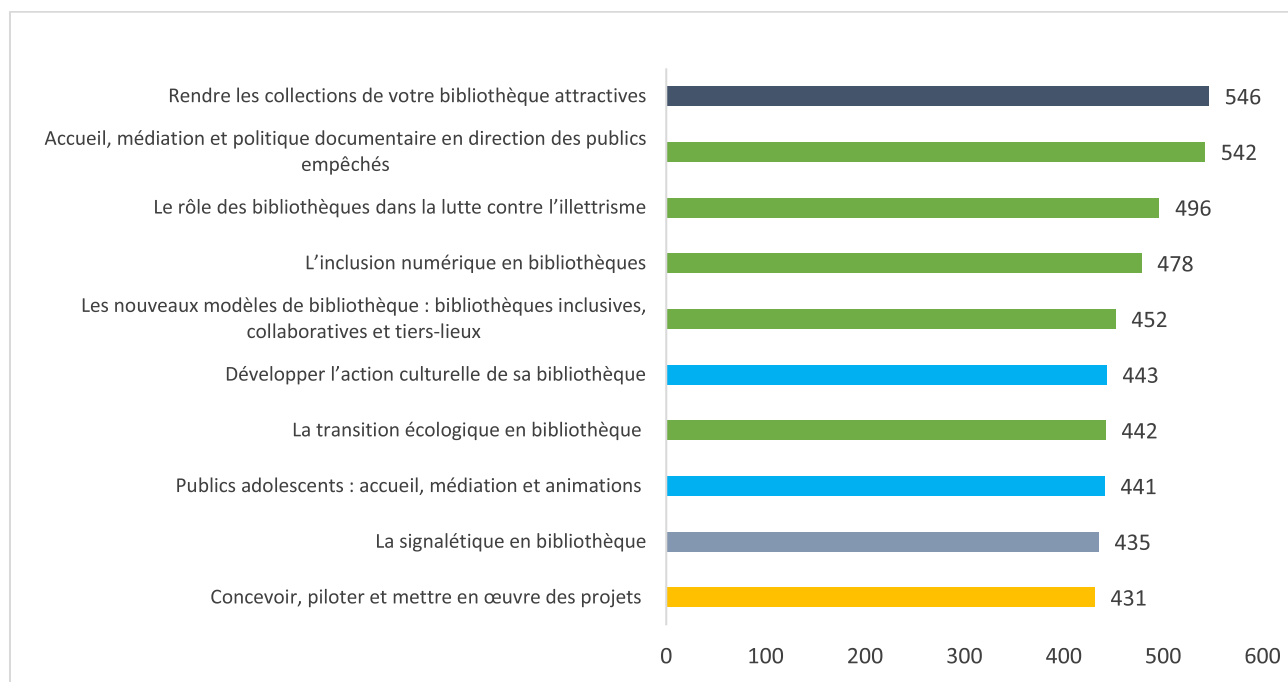
A l'inverse, certains domaines semblent davantage répondre aux besoins des participants de catégorie C. Ainsi, le domaine « ressources documentaires » est légèrement plus considéré comme « prioritaire » en moyenne par les répondants de cette catégorie (21% contre 16% en moyenne pour les répondants de catégorie A) et « Médiation et action culturelle » (29% contre 24%). Cependant, il s'agit de différences moins marquées.

2. Analyse par thématiques : une place significative accordée à la politique documentaire

Une analyse plus approfondie nous permet de distinguer, au sein de chaque domaine de compétence, les formations plus ou moins plébiscitées. Parmi les dix thématiques les plus étiquetées comme « prioritaire » par les répondants toutes catégories confondues, la thématique qui semble susciter le besoin le plus important est la **valorisation et de traitement des collections** (étiquetée comme « prioritaire » par 546 participants, soit 42% de l'ensemble des répondants). Cette thématique est la seule du domaine « Ressources documentaires » qui est considérée comme très prioritaire par 56% des agents ayant répondu à l'enquête : cela montre que la compétence de traitement des collections est un besoin important.

On relève que cinq thématiques issues du domaine « Enjeux transversaux contemporains » figurent dans les dix les plus plébiscitées par l'ensemble des répondants, en lien avec les sujets de handicap, d'illettrisme, mais aussi de numérique et de transition écologique. A titre informatif, si l'offre de formation sur le numérique est relativement importante (11% de l'offre totale), seuls 11 stages sur le handicap étaient proposés en 2023 par l'ensemble des acteurs, alors que 452 participants ont classé cette thématique comme prioritaire.

Graphique 1 : Les dix thématiques les plus étiquetées comme « prioritaire » par les répondants



Domaines de compétences correspondants :

- Ressources documentaires
- Enjeux transversaux contemporains
- Médiation et action culturelle
- Lieux et espaces
- Administratif, management et conduite de projets

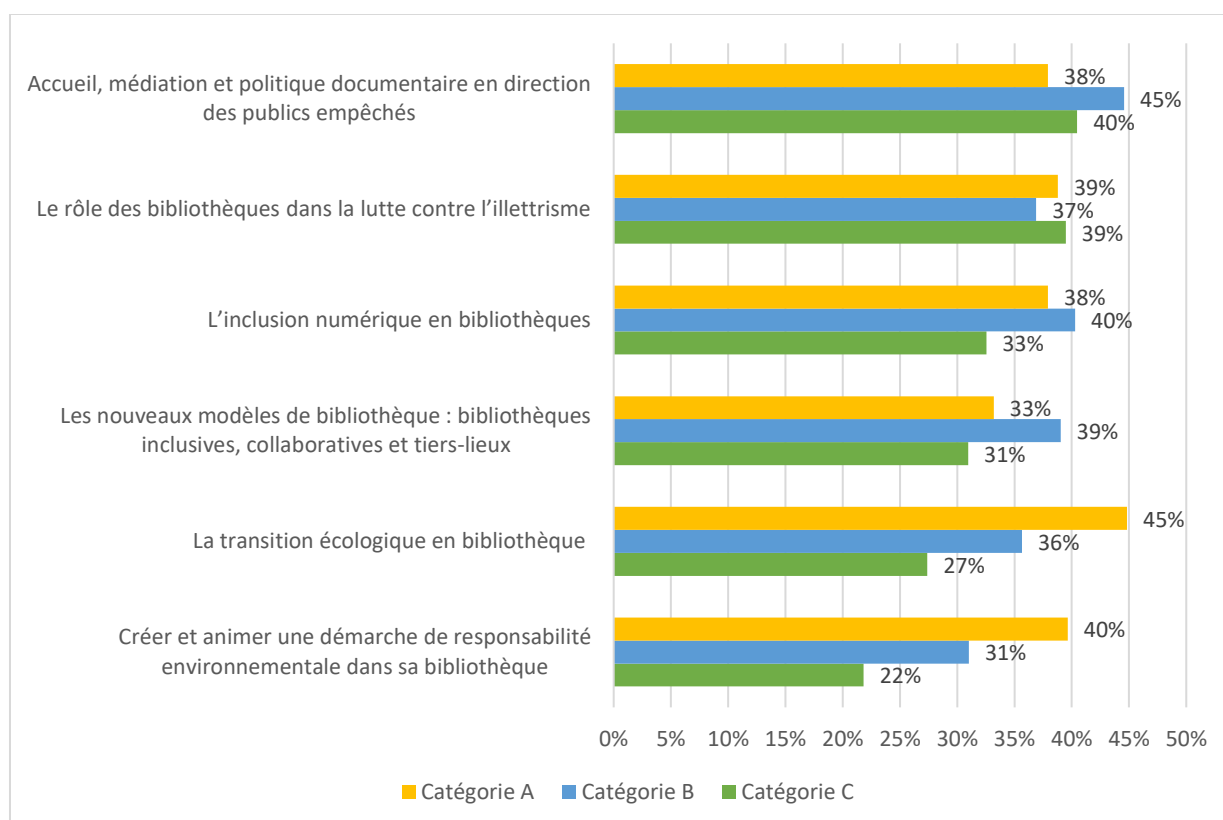
a. Enjeux transversaux contemporains

Dans l'ensemble de ce domaine de compétence, les thématiques les plus considérées comme « prioritaires » par les répondants toutes catégories confondues sont celles qui concernent la thématique du handicap et de l'accessibilité. Dans les zones libres de l'enquête, un besoin a également été soulevé à de nombreuses reprises au niveau de l'accueil des publics en situation de handicap, notamment pour les publics dys, sourds ou encore autistes.

"Je suis à la recherche plus spécifiquement de formations sur : l'accueil des publics en situation de handicap (celles du CNFPT sont très demandées) et sur l'utilisation de la LSF (Langue des Signes Françaises) (...)"

« Rendre accessibles toutes les bibliothèques au niveau de la mobilité, de la signalétique et la formation du personnel en langue des signes. »

Graphique 1. Thématiques classées comme prioritaires au sein du domaine de compétence « Enjeux transversaux contemporains » en fonction des catégories d'agents



Si on analyse l'ordre de priorité des thématiques en fonction des catégories des agents, il ressort que les participants de catégorie A ont davantage priorisé la thématique « transition écologique en bibliothèque » (45% d'entre eux l'ont étiqueté comme « prioritaire, contre 27% pour les catégories C) et « Créer et animer une démarche de responsabilité environnementale dans sa bibliothèque » (40% contre 22% des catégorie C), soit les deux thématiques relatives au sous-domaine « Transition écologique et responsabilité sociale ».

La question de « L'inclusion numérique en bibliothèque » est légèrement plus plébiscitée par les agents de catégorie A (38%) et B (40%). Au contraire, les participants de catégorie B et C ont légèrement plus classée la thématique « Accueil, médiation et politique documentaire en direction des

publics empêchés » comme prioritaire (45% des répondants de catégorie B et 40% des répondants de catégorie C, contre 38% des catégorie A).

Les thématiques impliquant la conduite de projet et une vision large sont plus priorisées par les agents de catégorie A, alors que les thématiques directement relatives à l'accueil et la médiation sont plus plébiscitées par les répondants de catégorie C.

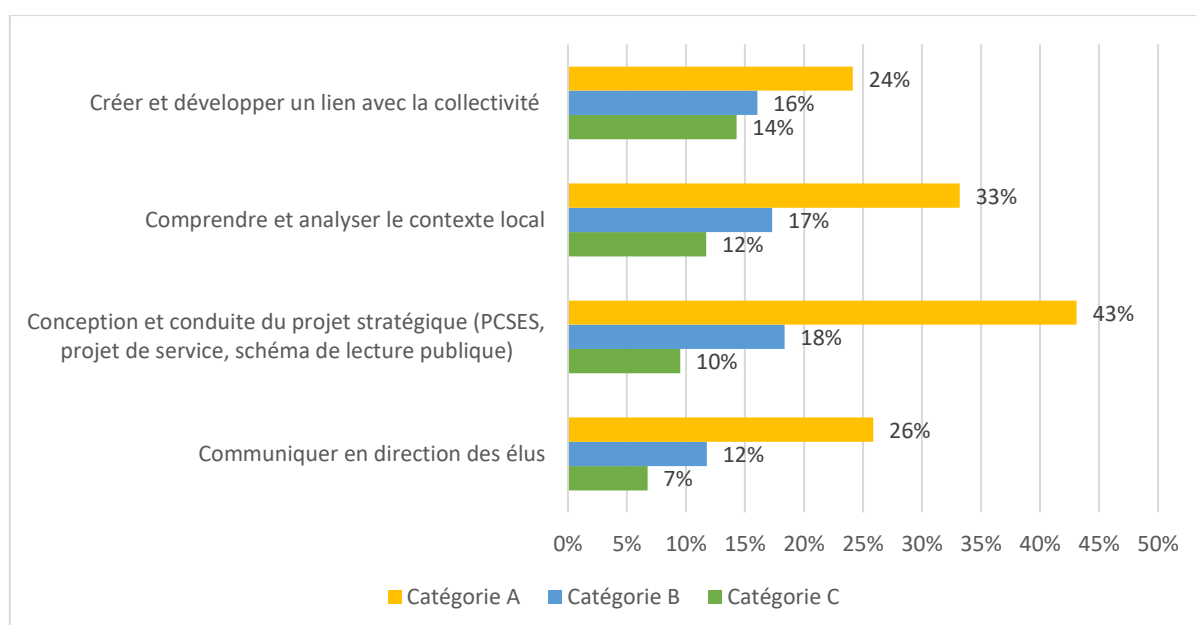
b. Pilotage stratégique et connaissance de l'environnement territorial

Dans l'ensemble, les thématiques de ce domaine ont été classées comme « prioritaire » par moins de 20% des répondants toutes catégories confondues ; la thématique la moins plébiscitée est « Communiquer en direction des élus » qui a été jugée « pas importante pour le moment » par 45% des répondants. Seule la thématique « Comprendre et analyser le contexte local » semble se détacher avec près de 55% des répondants qui la considèrent comme « utile ».

En outre, certains participants soulignent la nécessité de se former pour mieux connaître le territoire et le public dans les zones libres :

« Notamment sur la méthode à appliquer pour analyser le contexte local et apprécier les différents publics de la structure. (Quels outils et ressources utiliser ?)

« Comment élaborer des statistiques / sondages sur le vécu, la pratique de fréquentation des équipements de lecture publics ou non »



Graphique 1 : Thématiques classées comme prioritaires au sein du domaine de compétence « Pilotage Stratégique et connaissance de l'environnement territorial » en fonction des catégories d'agents

Dans ce domaine également, on observe une forte différenciation des réponses en fonction de la catégorie du répondant ; les participants de catégorie A ont davantage plébiscité les thématiques de ce domaine. Ainsi, ils ont été 43% à considérer la thématique « Conception et conduite du projet stratégique » comme « prioritaire » contre seulement 10% pour les répondants de catégorie C. Cet écart se retrouve dans toutes les thématiques de ce domaine mais particulièrement « Communiquer en direction des élus » (26% contre 7%) et « Comprendre et analyser le contexte local » (33% contre 12%). On peut supposer que cet écart est justifié par le fait que les agents de catégorie A sont plus fréquemment amenés à s'interroger sur la conception de PCSES ou de représentation de la bibliothèque dans la mesure où ils occupent des fonctions impliquant un niveau de responsabilité plus élevé.

c. Médiation et action culturelle

Dans ce domaine, toutes les thématiques ont été étiquetées comme « utile » par une proportion stable de répondants toutes catégories confondues (entre 41 et 49 %). Cependant, la thématique « Développer l'action de sa bibliothèque », qui est la plus large, a été classée comme « prioritaire » par davantage de participants (34%). En termes de formation visant à améliorer la médiation envers certaines populations précises, l'ordre de priorité semble être le suivant : 1) Public adolescent, 2) Public jeune (4-12 ans), 3) Public sénior 4) Public adulte et 5) Petite enfance. On peut noter que les thématiques relatives à la petite enfance (accueil et savoir lire à voix haute) sont, au sein de ce domaine de compétence, les moins jugées comme prioritaires.

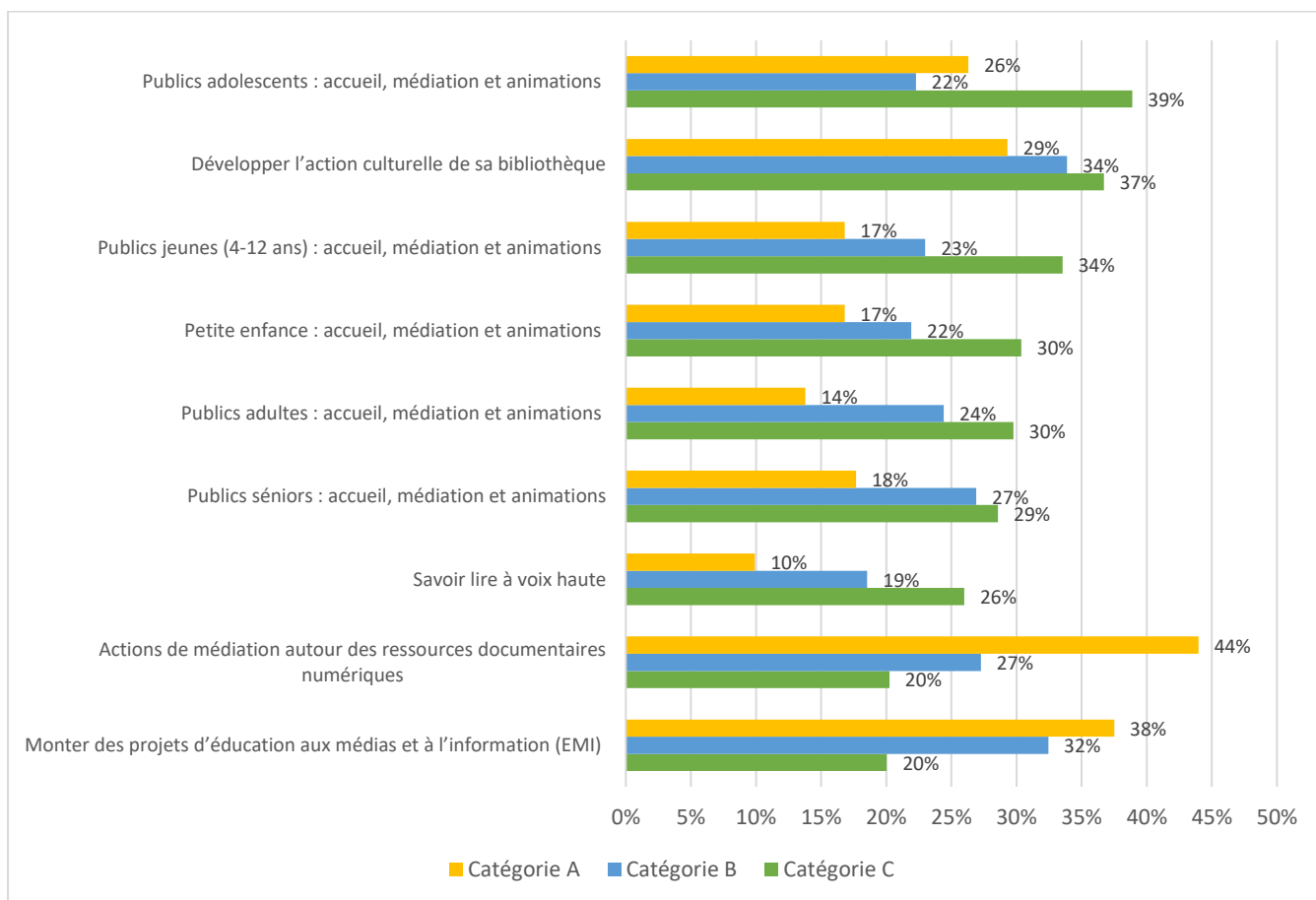
En-dehors de ces thématiques, les zones libres font état d'un besoin de formation sur la médiation envers les publics allophones et les publics du champ social :

« La médiation vers les publics du champ social »

« Accueil et animation envers les publics FLE/publics migrants/public précaires ++ »

« Publics FLE ou primo arrivant : accueil, médiation et animations »

L'analyse par catégorie de répondant permet de mettre en avant plusieurs écarts dans ce domaine. Les répondants de catégorie A ont davantage classé comme prioritaires les thématiques relatives à l'EMI (38% contre 20% des répondants de catégorie C) et à la médiation autour du numérique (44% contre 20% des répondants de catégorie C).

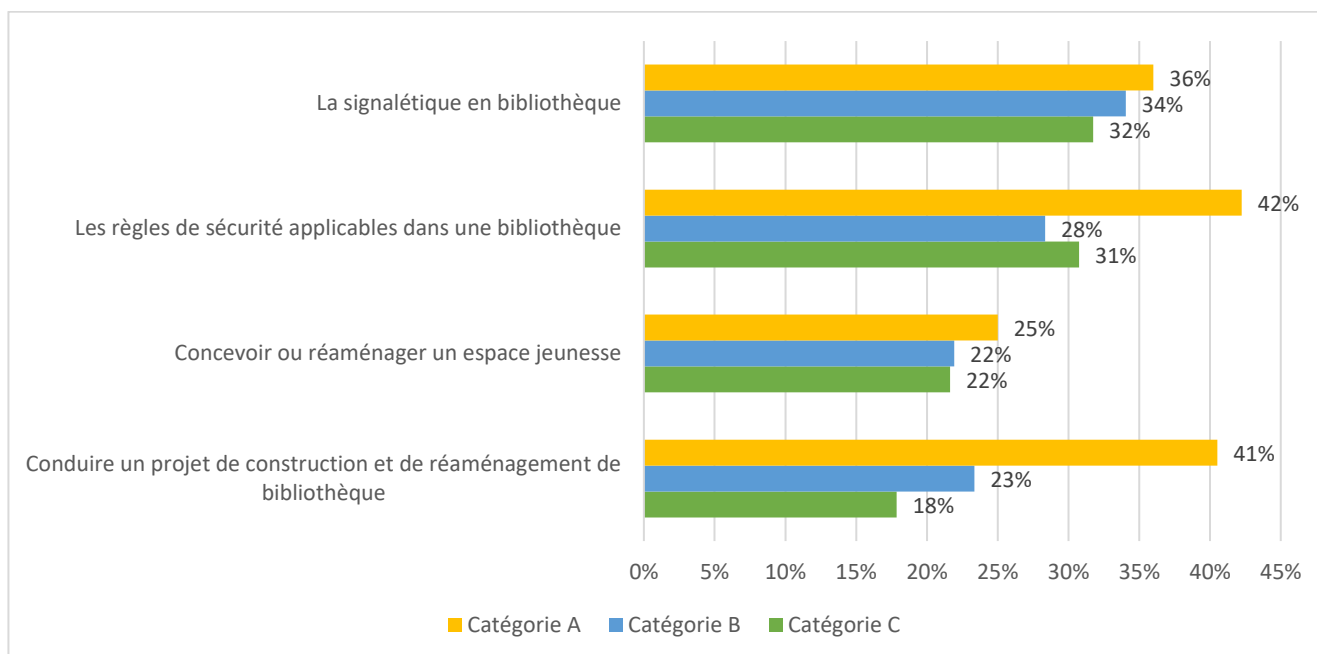


Graphique 1. Thématiques classées comme prioritaires au sein du domaine de compétence « Médiation et action culturelle » en fonction des catégories d'agents

Au contraire, les répondants de catégorie C ont plus classé comme prioritaire les thématiques autour de la médiation vers des publics précis (39% pour la médiation envers le public adolescent, 34% envers le public jeune, 30% pour la petite enfance contre respectivement 26%, 17% et 17% pour la catégorie A). Les participants de catégorie A expriment un besoin plus fort dans le domaine de l'encadrement et du numérique, alors que les catégories B et C ont un besoin important dans le domaine de l'accueil et de la médiation du public.

d. Lieux et espaces

Dans ce domaine, les deux thématiques les plus classées comme « prioritaire » ou « utile » sont « Signalétique en bibliothèque » (34% de répondants toutes catégories confondues ont étiqueté cette thématique comme « prioritaire ») et « Les règles de sécurité applicables dans une bibliothèque » (32%). Les autres thématiques ont été classées comme « pas important pour le moment » par 38% des répondants.



Graphique 1 : Thématiques classées comme prioritaires au sein du domaine de compétence « Lieux et espaces » en fonction des catégories d'agents

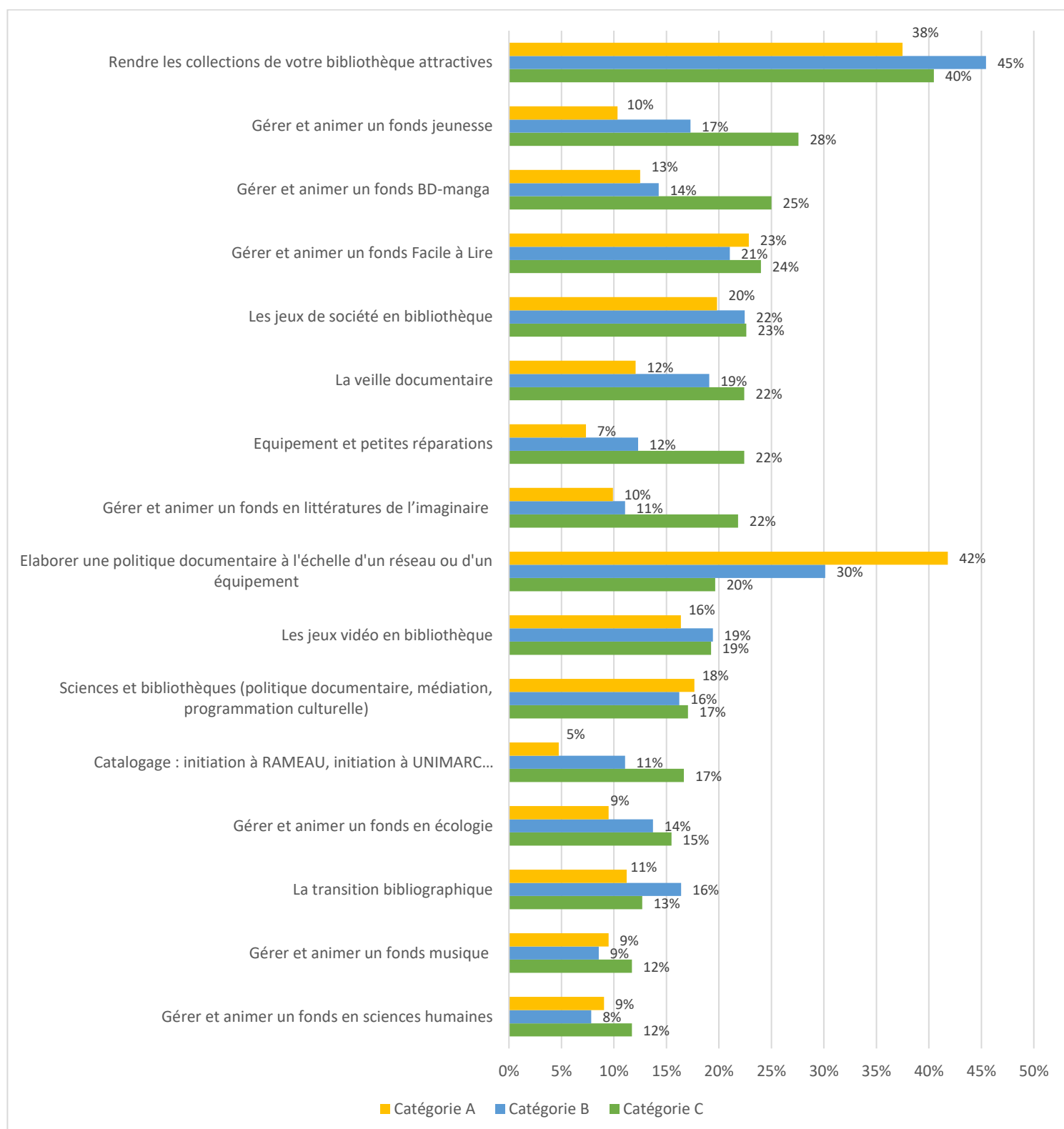
En analysant les besoins exprimés par les répondants selon leur catégorie, on observe que dans l'ensemble les répondants de catégorie A sont plus nombreux à avoir étiqueté les thématiques de ce domaine comme « prioritaire ». C'est particulièrement le cas pour l'intitulé « Conduire un projet de construction et de réaménagement de bibliothèque » (41% contre seulement 18% des répondants de catégorie C) et « les règles de sécurité applicables en bibliothèque (42% contre 31%). On devine ici également qu'il s'agit de thématiques davantage liées à un poste d'encadrement d'une structure ou d'une équipe.

e. Ressources documentaires

Dans l'ensemble les thématiques de ce domaine sont moins classées comme « prioritaires » par les répondants toutes catégories confondues. La thématique « Rendre les collections de votre bibliothèque attractives » est cependant l'exception : 546 personnes l'ont classée comme

« prioritaire » soit 42% des répondants. Il s'agit de la thématique la plus classée comme prioritaire au total.

Au regard des réponses par catégorie d'emploi au sein de ce domaine, on constate quelques écarts significatifs. Les thématiques relatives au traitement des collections sont plus classées comme « prioritaire » par les répondants de catégorie B et C.



Graphique 1 : Thématiques classées comme prioritaires au sein du domaine de compétence « Ressources documentaires » en fonction des catégories d'agents

Par exemple, la thématique « Initiation à RAMEAU, UNIMARC... » a été classée comme « prioritaire » par 17% des répondants de catégorie C contre seulement 5% des répondants de catégorie A. C'est également le cas de la thématique « Equipements et petites réparations » (22% contre 7%). Au contraire, les thématiques touchant davantage à l'encadrement ont plus été classées comme prioritaires par les répondants de catégorie A : ainsi, 42% d'entre eux ont étiqueté la thématique « Elaborer une politique documentaire à l'échelle d'un réseau » comme « prioritaire », contre 20% des répondants de catégorie C.

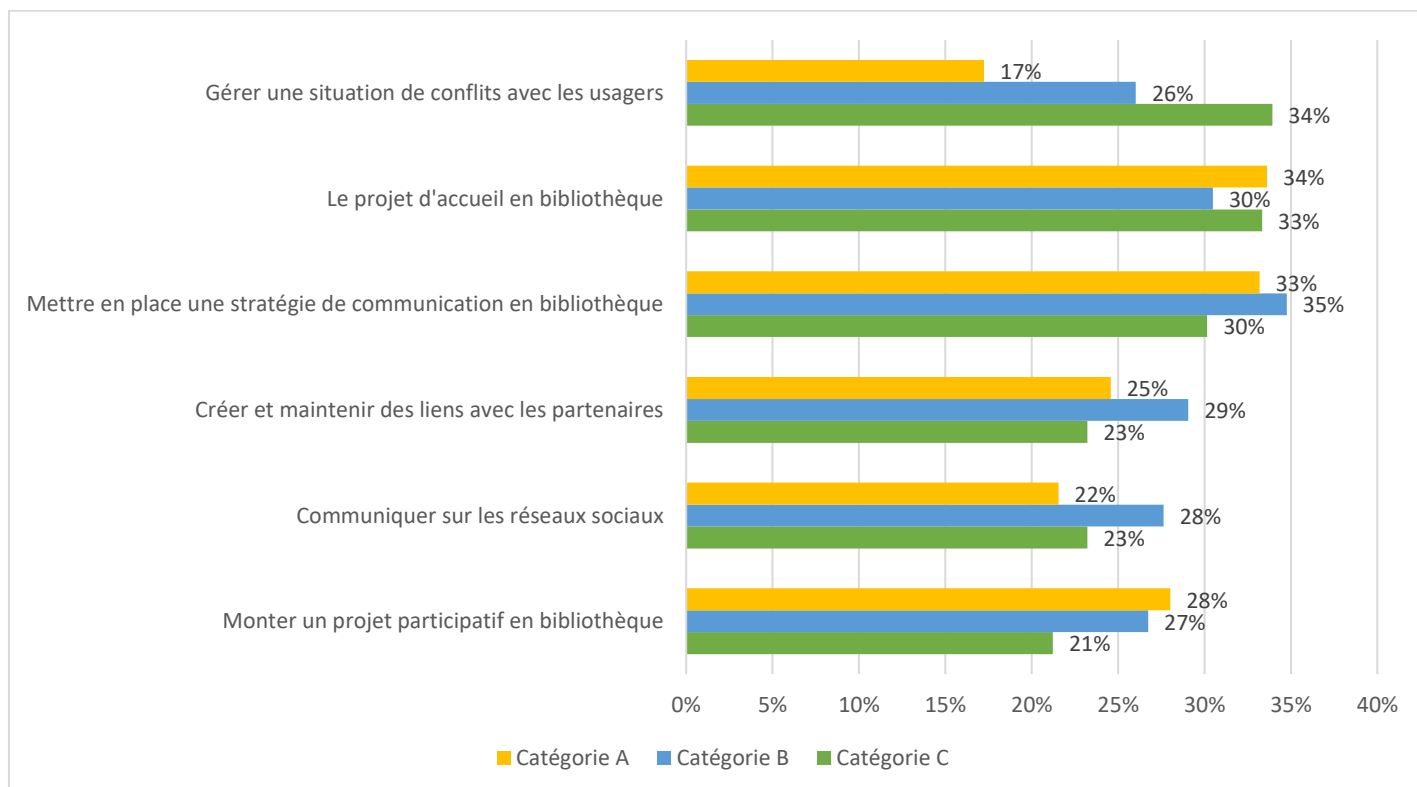
Plusieurs répondants ont également souligné des besoins de formation en termes de traitement des collections dans les zones libres du questionnaire :

« Comment renforcer les documents comme les encyclopédies et les dictionnaires afin de les préserver le plus longtemps possible. »

« "Des formations en lien avec l'équipement, les réparations, la reliure me semblent primordiales, notamment dans la période actuelle puisque nos budgets reliure et équipement vont être drastiquement réduits voire amenés à disparaître. Nos budgets acquisitions vont rester les mêmes, il nous faut donc des outils pour maintenir nos collections en bon état et pouvoir les réparer (...). »

f. Publics, partenaires et communication

La plupart des thématiques de ce domaine de compétence sont jugées comme « utile » par près de la moitié des répondants toutes catégories confondues. Les thématiques « Mettre en place une stratégie de communication » et « Le projet d'accueil en bibliothèque » sont légèrement plus classées comme « prioritaire » (respectivement 33% et 32% des répondants).



Graphique 1 : Thématiques classées comme prioritaires au sein du domaine de compétence « Publics, partenaires et communication » en fonction des catégories d'agents

La thématique « Gérer une situation de conflit avec les usagers » est largement plus classée comme « prioritaire » par les répondants de catégorie C (34% contre 17% des catégorie A). La thématique « Monter un projet participatif en bibliothèque » est légèrement plus plébiscitée par les participants de catégorie A et B (28% contre 21% des catégorie C).

Les réponses des zones libres soulignent un besoin de formation sur le volet « public » et en particulier l'accueil de publics précaires (SDF, publics atteints de troubles psychiques) et la dimension participative des projets.

g. Administratif, management et conduite de projets

L'ordre de priorité donné aux thématiques de ce domaine varie fortement. Seule la thématique « Concevoir, piloter et mettre en œuvre des projets » semble être plébiscitée avec 33% des répondants toutes catégories confondues l'ayant classée comme « prioritaire ». Les autres thématiques sont classées comme « pas importante pour le moment » par entre 39% et 44% des répondants. Seule la thématique « Connaître et prendre en compte la réglementation liée à la protection des données » a été jugée comme « utile » par plus de la moitié des répondants, même si seulement 10% la considèrent comme « prioritaire ».

En outre, de nombreux répondants se sont exprimés sur des besoins de formation liés à ce domaine dans les zones libres du questionnaire. Il en ressort un besoin de formation lié aux demandes de subventions :

« Afin de réduire le recours aux prestataires externes, je pense qu'une formation en recherche de subventions serait nécessaire. »

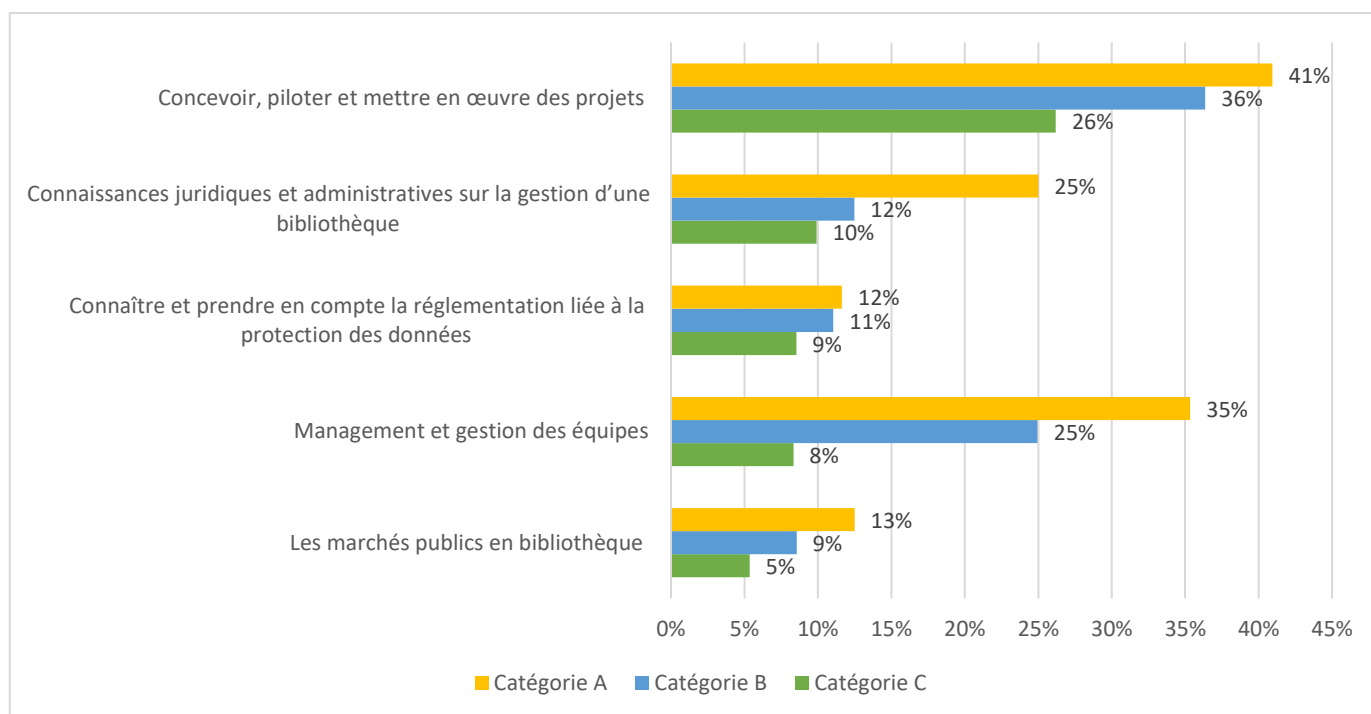
« La construction d'un budget dans un contexte de restriction, quels leviers, quels moyens pour se faire entendre »

Un besoin a également été relevé en termes de maîtrise des outils informatiques :

« Formation technique sur l'informatique documentaire (codage par exemple) et sur les fablab (formation aux outils tel que les imprimantes 3D et la modélisation). »

« Gestion de l'informatique en interne, de formations d'agents, amélioration/optimisation des SIGB, approche UX des portails, impact de l'I.A. dans le fonctionnement futur des SIGB. »

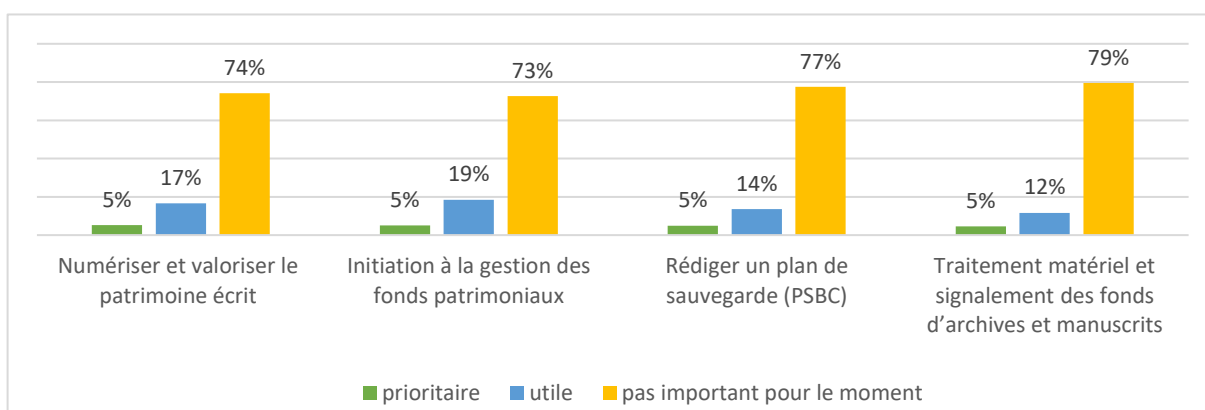
« Souhait plus axé "informatique" - connaître le câblage des PC/postes SMB; mieux comprendre le fonctionnement interne du logiciel SATIS (manque de clarté); jusqu'où aider l'utilisateur dans l'assistance informatique? (...) . »



Graphique 1 : Thématiques classées comme prioritaires au sein du domaine de compétence « Administratif, management et conduite de projets » en fonction des catégories d'agents

Les thématiques de cette catégorie ont systématiquement été plus classées comme « prioritaire » par les répondants de catégorie A. En particulier, les thématiques « Management et gestion d'équipe » (étiquetée comme « prioritaire » par 35% des répondants de catégorie A contre 8% des répondants de catégorie C) et « Connaissances juridiques et administratives sur la gestion d'une bibliothèque » (25% contre 10%).

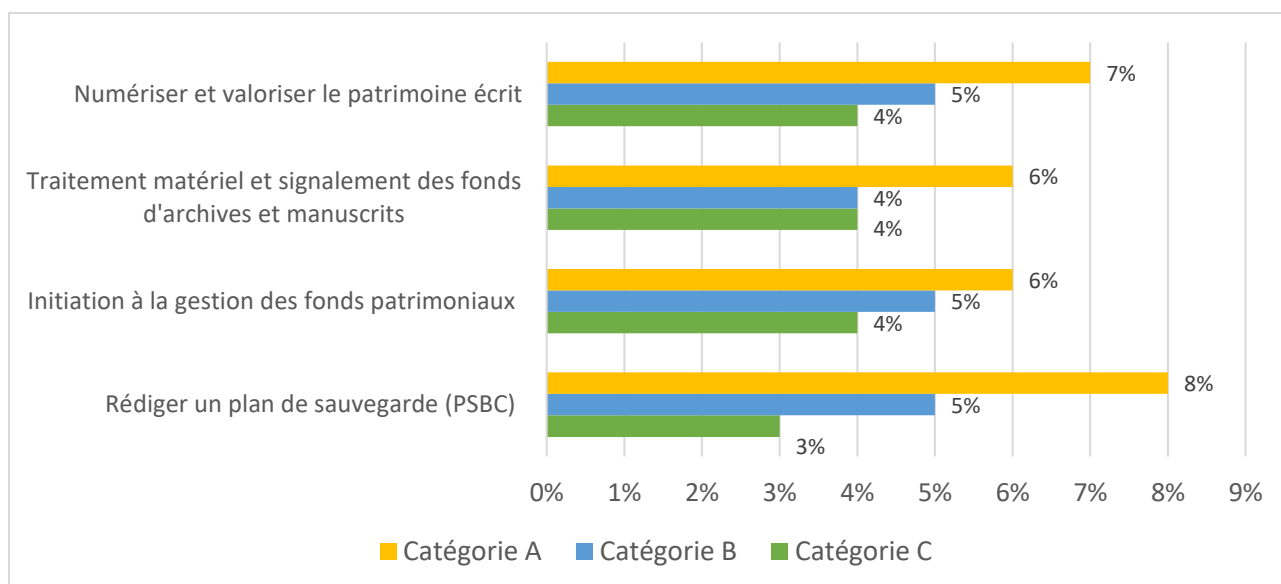
h. Patrimoine écrit, audiovisuel et iconographique



Graphique 1. Proportions de l'ordre de priorité attribué à chaque thématique du domaine de compétence « Patrimoine écrit, iconographique et audiovisuel »

Lecture : 5% des répondants ont étiqueté la thématique « Numériser et valoriser le patrimoine écrit » comme « Prioritaire ».

Les thématiques de ce domaine ne sont pas considérées comme prioritaires par les agents de bibliothèques territoriales d'Ile-de-France, probablement du fait du caractère très spécialisé de ce domaine de compétence par rapport aux autres. Cependant, le peu d'agents qui ont classé ces thématiques comme prioritaire sont des agents de catégorie A.



Graphique 2 : Thématiques classées comme prioritaires au sein du domaine de compétence « Patrimoine écrit, audiovisuel et iconographique » en fonction des catégories d'agents

En dépit du besoin non prioritaire de cette thématique, des répondants se sont exprimés sur des besoins spécifiques relatifs au patrimoine dans les zones libres du formulaire (collections iconographiques, recherche de provenance...) :

« Besoins de formation sur les modalités de création des documents patrimoniaux notamment illustrés (techniques d'impression, permettant de dater mieux le moment ou les circonstances de leur création). »

« Des formations en recherche de provenance semblent être les grandes oubliées de la formation professionnelle alors que les besoins sont immenses. La recherche de provenance a son importance dans des fonds et collections spécialisés (fonds patrimoniaux, réseau de bibliothèques avec fonds spécialisés). »

3. Formation de base

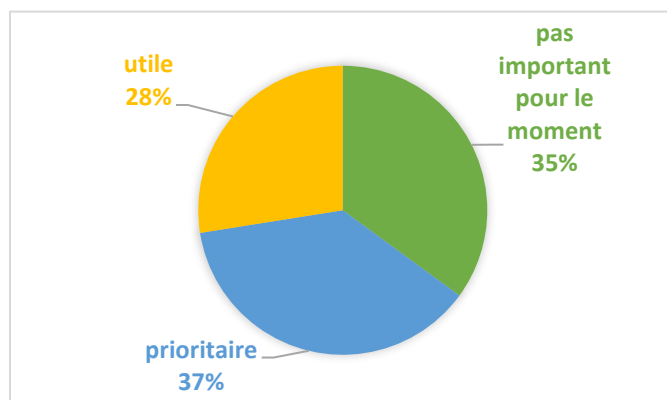
La dernière partie du questionnaire porte sur les besoins au niveau de la formation de base.

La formation de base désigne des cycles de formation continue permettant d'acquérir les fondamentaux du métier de bibliothécaire. Ces formations s'adressent à des personnes qui ont été recrutées récemment et/ou qui n'ont pas reçu de formation dans ce domaine mais qui travaillent tout de même en bibliothèque. Il peut s'agir de personnel bénévole, en reclassement ou encore en reconversion professionnelle.

Elle se distingue de la formation dite « initiale » qui désigne les formations universitaires préparant aux métiers des bibliothèques (BUT, licences professionnelles, masters).

Près des deux tiers des personnes ayant répondu considèrent qu'une formation de base est « prioritaire » ou « utile ».

Graphique 1. Répartition des réponses à la question « Si vous avez récemment pris vos fonctions, une formation de base de plusieurs jours aux enjeux du métier de bibliothécaire vous paraît : ».



Lecture : 28% des personnes ayant répondu à cette question ont jugé qu'une formation de base au métier de bibliothécaire était « utile ».

Note : la réponse à cette question n'était pas obligatoire pour les répondants, car elle visait uniquement les personnes ayant récemment pris leur poste. Cependant, au total, 956 y ont répondu soit environ 74% de l'ensemble des répondants, il n'est donc pas certain que seuls les agents récemment arrivés sur leur poste aient répondu.

L'analyse des réponses par catégorie des répondants ne révèle pas d'écart significatif. En revanche, il peut être intéressant d'analyser les données selon l'origine géographique des répondants :

Tableau 1. Répartition de l'ordre de priorité attribué à la formation de base par département d'origine

Département d'origine	% de personnes de ce département ayant répondu qu'une formation de base est « prioritaire »	% de personnes de ce département ayant répondu qu'une formation de base est « utile »	% de personnes de ce département ayant répondu qu'une formation de base n'est « pas importante pour le moment »
Essonne	40%	24%	36%
Hauts-de-Seine	43%	31%	26%
Paris	44%	27%	29%
Seine-et-Marne	29%	29%	42%
Seine-Saint-Denis	42%	27%	31%
Val-de-Marne	37%	26%	37%
Val-d'Oise	29%	26%	45%
Yvelines	34%	28%	37%
Total général	37%	28%	35%

Lecture : 40% des personnes originaires de l'Essonne qui ont répondu à cette question estiment qu'une formation de base est "prioritaire"

Les répondants de Paris et des Hauts-de-Seine sont légèrement plus nombreux, proportionnellement, à qualifier la formation de base comme « prioritaire » (respectivement 44% et 43% des répondants à la question originaires de ces départements). A l'inverse, les répondants du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne sont plus nombreux à qualifier la formation de base de « pas importante pour le moment » (45 et 42%).

En outre, plusieurs réponses des zones libres font référence à un besoin de formation de base :

« Concernant les agents qui viennent de prendre leur fonction mais qui ne sont pas forcément fonctionnaires, (...) il faudrait prévoir des modules de formations de base. »

« Nous recrutons actuellement des profils débutants dans le métier. Il manque une offre de formation initiale de 5 à 10 jours au métier (comme pratiquée en BDP). »

« Nous intégrons en permanence des agents en reclassement, qui ont besoin de fondamentaux et rapidement. C'est un réel problème pour le service car les agents prennent rapidement de mauvaises habitudes. »

Conclusion

Cette enquête confirme l'appétence marquée du personnel de bibliothèque pour la formation et met en avant plusieurs aspects clés concernant les profils, pratiques de formation et besoins des agents de bibliothèque en Île-de-France.

Le frein principal à l'accès à la formation demeure la distance géographique, particulièrement pour les agents de grande couronne. Les formats mixtes, alliant présentiel et distanciel, apparaissent comme une solution potentielle bien qu'ils ne soient pas applicables à tous les domaines. De plus, une part importante des répondants se montre prête à se déplacer dans un département voisin, suggérant l'opportunité d'ouvrir les formations des bibliothèques départementales à un public interdépartemental ou de délocaliser certaines formations pour les organiser dans des territoires mal couverts à l'heure actuelle. En outre, il est important de noter que les Yvelines restent un département particulièrement en difficulté en termes d'accès à la formation. Sur la question de la visibilité de l'offre de formation, la DRAC a récemment publié un état des lieux, apportant des informations supplémentaires à ce sujet⁷. L'enquête identifie également d'autres freins : le refus de la part de certains organismes très sollicités, la question de la reconnaissance de certains acteurs de la formation, ou le refus de l'employeur en raison des coûts ou de l'organisation du travail.

Concernant les besoins de formation, les résultats montrent un relatif décalage entre l'offre actuelle, largement orientée vers les thématiques documentaires par exemple, et les besoins prioritaires exprimés par les agents, notamment dans les domaines de la médiation, de l'action culturelle et de la communication. Les résultats de l'enquête sont à nuancer en fonction de la catégorie d'emploi des répondants. Ainsi, par exemple, les catégories A privilégient les domaines « Administratif, management et conduite de projets » et « Pilotage stratégique et connaissance de l'environnement territorial », en lien avec tandis que les catégories C privilégient des formations liées à la médiation et aux ressources documentaires.

Cette enquête présente certaines limites qu'il convient de prendre en compte dans l'interprétation des résultats. D'une part, l'enquête a été menée dans un délai restreint, avec pour objectif de fournir un aperçu des grandes tendances en Île-de-France, et non d'apporter des réponses détaillées et exhaustives sur la formation des bibliothécaires territoriaux. Bien que les résultats montrent une participation relativement représentative des agents des départements franciliens, certains départements sont sous-représentés, ce qui peut influencer la représentativité des conclusions. De plus, la faible participation des agents de catégorie C pourrait conduire à une sous-estimation des besoins et des pratiques de cette catégorie de personnel.

Il faut donc considérer ces résultats avec un regard distancié, en gardant à l'esprit qu'ils ne reflètent qu'une partie de la réalité et qu'une analyse plus approfondie, nourrie d'échanges réguliers entre tous les acteurs de la formation en région francilienne, est nécessaire pour saisir pleinement la diversité des pratiques et des attentes des bibliothécaires territoriaux en matière de formation.

C'est pour cela que la DRAC Île-de-France est à l'initiative, depuis 2024, d'un temps annuel de concertation régionale réunissant de nombreux acteurs : CNFPT, CRFCB Médiadix, bibliothèques départementales de l'Essonne, de la Seine-et-Marne et du Val d'Oise, départements du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis, Service des Bibliothèques et de la Lecture de la Ville de Paris, association des bibliothécaires de France (ABF), associations départementales de bibliothèques Intermédia 78, Cible 95, Bib 92, Bib 77, Bibliothèques en Seine-Saint-Denis.

⁷ [Etat des lieux de la formation, février 2024, DRAC Île-de-France](#)